

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



Vol IV - No. 35.

MONTREAL, JEUDI, 28 AOUT, 1873.

ABONNEMENT, D'AVANCE, \$3.00.  
PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

UN HOMME DE TALENT.

Nous venons de voir un genre d'ouvrage artistique que nous n'avons pu nous lasser d'admirer: il s'agit d'une oeuvre calligraphique, ou plutôt d'enluminure de grande dimension (style moyen-âge), exécuté par M. Henri Westerlinck, professeur de calligraphie, de français, de sténographie, de musique, etc., etc., à Montréal.

M. Westerlinck arriva en cette ville l'an dernier, vers cette époque, sans intention préconçue de faire de Montréal sa résidence permanente. Après s'être fait connaître de quelques personnes de distinction qui l'engagèrent vivement à s'établir en cette ville, il se décida à rester parmi nous, et bientôt il obtint un succès au-delà de ses espérances.

M. Westerlinck est belge et fut, durant quatorze ans, employé au Ministère de l'Intérieur à Bruxelles. Plus tard, il vint aux Etats-Unis d'Amérique. Pendant plusieurs années, et après s'être dévoué longtemps à l'enseignement, il fut chargé de la calligraphie et de la traduction de documents diplomatiques, au Département d'Etat, à Washington. A côté de l'œuvre capitale (qui malheureusement n'est pas entièrement terminée), nous avons admiré d'autres ouvrages d'une moindre importance mais toutes d'une exécution parfaite. Le professeur se propose d'exposer quelques spécimens à l'exposition du mois prochain. Quant à l'œuvre capitale (l'enluminure non achevée), ce n'est que sur les vives instances de quelques personnes qui, comme nous, ont pu l'admirer que M. Westerlinck s'est décidé à l'envoyer aussi à l'Exposition.

Nous devons ajouter que M. Westerlinck, non-seulement est un professeur distingué de calligraphie et de français, mais encore possède-t-il la langue anglaise (qu'il a apprise en Angleterre) de manière à pouvoir l'enseigner.

Nous ne pouvons que nous applaudir de la décision qu'a prise le professeur de se fixer définitivement à Montréal. Nous considérons qu'un homme d'un talent aussi varié est une grande acquisition pour notre ville, et nous croyons pouvoir lui prédire que l'encouragement qu'il peut attendre de la population de Montréal, lui ôtera l'envie de s'en retourner en Europe ainsi qu'il en avait l'intention avant de venir à Montréal.

Notre belle Académie Commerciale Catholique, reconnaissant le mérite du professeur, a conclu un arrangement avec lui pour l'année scolaire 1873-74.

Nous félicitons de tout cœur MM. les Commissaires des Ecoles Catholiques, convaincus que nous sommes, que l'adjonction de M. Westerlinck à cet établissement n'est pas la moindre de leurs bonnes inspirations.

M. Westerlinck ne donnera plus qu'un nombre limité de leçons particulières, mais il se propose d'ouvrir des classes du soir d'écriture et de français, dans une des grandes Institutions de Montréal.

4ÈME CONVENTION DE L'UNION DE SECOURS MUTUELS.

La convention fut ouverte à 3 heures P.M., 13 août, par le maire M. J. H. McMullen, qui, dans un discours bien senti, accueillit les délégués à Biddeford. Il nous fit un tableau enchanteur de la population canadienne de Biddeford, qui réellement fait beaucoup d'honneur à nos compatriotes de l'endroit. M. Paré, Président de l'Union, répondit en anglais et en termes très-appropriés à M. le Maire, et s'adressa ensuite à l'assemblée en français, ouvrant les débats de la 4ème convention de l'Union de Secours Mutuels.

Le Révd. E. Gendreau, curé de Cookshire, fit ensuite une adresse éloquent aux délégués. Dans le cours de ses remarques, M. Gendreau, toucha, en termes bien sentis, la patriotique question du rapatriement.

Le Révd. M. Valois, adressa aussi la parole à l'assemblée. Il fut vivement applaudi.

Sur proposition, messieurs les délégués de Biddeford, Maine, sont priés de s'adjoindre aux membres du comité exécutif pour dépouiller les lettres de créance et la séance s'ajourne à 8 heures p. m.

Une procession eut lieu dans l'après-midi. Les bandes de musique de la Société St. Jean-Baptiste et de l'Institut Canadien de Biddeford, ainsi que les membres de ces sociétés précédèrent messieurs les délégués, bannière et drapeaux en tête. La procession fut très-belle et attira les regards d'une foule immense.

SÉANCE DU SOIR.

A 8 heures, reprise de la séance de l'après-midi.

Rapport du comité sur les lettres de créance :  
NOMS DES DÉLÉGUÉS.

A. Paré	{	Société St. Jean-Baptiste
P. V. Labonté		de
La. Séguin		Biddeford, Maine.
H. I. Lord	{	Institut Canadien
F. Boisvert		de
J. O. Coutu		Biddeford, Maine.

- C. M. Rousseau, Société de Wayne, Michigan
- Chs. Longtin, Société Lafayette de Détroit, Michigan
- D. Hallé, Société St. Jean-Baptiste de Chicago, Ill.
- M. Filiatrault, Société St. Jean-Baptiste de St. Paul, Min.
- J. O. Beaudoin, Union St. Joseph, Glen's Falls, N. Y.
- J. Moquin, Rép. Canadienne, do do
- Geo. Batchelor, Soc. St. Jean-Baptiste de New-York
- Chs. Moussette, do do do
- F. Boucher, do do do
- C. Prud'homme, Albany, N. Y.
- A. Lemay, Troy, N. Y.
- P. Allen, Fitchburgh, Mass.
- C. Paquette, Worcester, Mass.
- A. L. Fecteau, Société St. Jean-Baptiste de Lowell, Mass.
- J. L. Chalifoux, do do do
- S. P. Marin, Soc. St. Joseph de Lowell, Mass.
- S. Deschênes, Soc. St. Jean-Baptiste de Salem, Mass.
- E. Maynard, Soc. St. Jean-Baptiste, Westborough, Mass.
- Ferd. Gagnon, Ecr., délégué honoraire
- Ferd. Houde, Ecr., do do
- E. Lussier, Soc. St. Jean-Baptiste, Nashua, N. H.
- A. Monette, do do Manchester, N. H.
- J. N. Goudrault, do do do
- N. Isabel, Ass.-Can.-Française, Concord, N. H.
- Ant. Langellier, do do do
- Alex. Comeau, Great Falls, N. H.

30 délégués actifs et deux délégués honoraires.

Sept Etats représentés comme suit :

Maine, six délégués, tous de Biddeford, Maine; Michigan, 2; New-York, 7; Massachusetts, 7; et deux honoraires; New-Hampshire, 6; Illinois, 1; Minnesota, 1.

A cette séance 9 sociétés furent admises dans l'Union. Voici leurs noms et le nombre de leurs membres :

- St. Jean-Baptiste de Aurora, Illinois, 29 membres.
- St. Jean-Baptiste de Webster, Mass., 53 membres.
- St. Joseph de Lowell, Mass., 93 membres.
- St. Jean-Baptiste de Minneapolis, Minnesota, 34 membres.
- Secours Mutuels de Mendota, Minnesota, 36 do
- Union Canadienne de Anoka, Minnesota, 20 membres.
- Soc. St. Jean-Baptiste de Great Falls, N. H. 32 do
- do do de Lowell, Mass., 90 do
- Ass.-Can.-Française de Concord, N. H. 72 do
- Neuf sociétés représentant 459 membres.

Vint ensuite la lecture du rapport du Sec.-Corr. M. P. L. Paquette, de Worcester. Ce rapport est très-bien fait et contient des idées neuves et pratiques qui font preuve d'un esprit observateur et d'une justesse de vue remarquables chez M. Paquette.

Trois comités de cinq membres chacun sont alors nommés par le Président.

Résolution:—MM. Geo. Batchelor, P. V. Labonté, M. Filiatrault, C. Prud'homme, D. Hallé.

Révision de la constitution.—MM. C. Moussette, H. I. Lord, C. Longtin, C. Paquette, S. P. Marin.

Assurance mutuelle sur la vie.—F. Boucher, E. Lussier, A. Monette, P. Allen, J. L. Chalifoux.

L'assemblée s'ajourne au lendemain, 14.

14 août.

SÉANCE DU MATIN.

M. Ls. Séguin, de Biddeford, Maine, est élu Vice-Président *pro tempore*, et M. Filiatrault, de St. Paul, Minnesota, Trésorier *pro tempore*.

Quelques sociétés, par l'entremise de leurs délégués, paient la contribution de 10 sous pour chacun de leurs membres.

Le comité sur la révision de la constitution rapporte progrès. Sur motion de M. Prud'homme, Ferd. Gagnon, écr., est prié de prendre un siège en avant des délégués comme représentant de la presse canadienne et délégué honoraire. Sur proposition de M. F. Boucher, M. Prud'homme est nommé pour escorter M. Gagnon à son fauteuil.

L'assemblée s'ajourne à deux heures p. m.

SÉANCE DE L'APRÈS-MIDI.

Le comité sur la révision de la constitution rapporte progrès. Les différentes sociétés représentées font connaître l'état de leurs affaires.

Voici un résumé de ces différents rapports :

- Chicago, Illinois, 275 membres; en banque, \$1,358.
- Nashua, N. H., 70 membres; \$500 en banque.
- Institut-Canadien de Biddeford, Maine, 60 membres; \$30 en banque. Valeur de la société, \$2,500.
- St. Jean-Baptiste de Biddeford, Maine, 152 membres; en banque et en décorations, \$1,500
- St. Jean-Baptiste de New-York, 54 membres; en banque, \$977.13.
- Union-Canadienne de Minneapolis, Minnesota, 60 membres; \$300 en banque.
- St. Jean-Baptiste du comté de Wayne, Michigan, 61 membres; \$325 en banque.
- St. Jean-Baptiste, Worcester, Mass., 173 membres; \$1150 en banque.
- Lafayette, de Détroit, Mich., 73 membres actifs; valeur en propriété, \$8,800—\$100 en banque.
- St. Jean-Baptiste de Fitchburgh, Mass., 50 membres; \$100 en banque.
- St. Jean-Baptiste de Westborough, Mass., 30 membres; \$110 en banque.
- St. Jean-Baptiste, Albany, N.-Y., 64 membres; \$1500 en valeur.
- St. Joseph de Glen's Falls, N.-Y., 70 membres; valant \$1,300.
- Union de St. Paul, Minnesota, 178 membres; \$2,200 en banque; \$900 en ameublement.
- St. Jean-Baptiste de Manchester, N. H., 180 membres; \$1,125 en banque.
- St. Jean-Baptiste de Troy N.-Y; 126 membres; \$1,682 en banque.
- St. Jean-Baptiste de Millbury, Mass., 30 membres; \$350 en banque.
- St. Joseph de Lowell, Mass., 93 membres; \$400 en banque.
- Union de Mendota, Minnesota, 36 membres; \$90 en banque.
- St. Jean-Baptiste de Lowell, Mass., 90 membres; \$358 en banque.
- St. Jean-Baptiste de Salem, Mass., 76 membres; \$241.50, en décorations, etc.,
- La Congrégation-Française de Concord, N. H., 72 membres; \$250 en banque.
- Rép. Can., Glen's Falls, N.-Y., 126 membres; \$922 en décorations; \$500 en banque.
- La Société de Salem, Mass., est admise dans l'Union de secours mutuels.
- On discute longuement si la convention de l'Union de secours mutuels doit s'appeler la 4me Convention ou la 9ème Convention de l'Union de secours mutuels. Après un discours bien nourri de faits et d'arguments de M. le Président Paré, le vote est remis à la séance du soir, et l'assemblée s'ajourne à huit heures p.m.
- Séance du soir.—Ferd. Houde, Ecr., rédacteur du *Foyer Canadien*, et Chs. Lalime, Ecr., sont priés de prendre des sièges en avant des délégués, comme membres honoraires.
- Les délégués décident alors par 14 voix contre onze que cette présente Convention devait s'appeler la 9me Convention de l'Union de secours mutuels. L'assemblée se forme ensuite en comité général pour prendre en considération le rapport du comité sur la révision de la constitution.
- Le rapport est adopté par l'assemblée. La ville de New-York est choisie pour le lieu de la convocation de la 10ème convention qui aura lieu en août 1874.

Le soir il y eut un magnifique concert-promenade, suivi d'un grand banquet.

Les toasts se multiplièrent et furent heureusement répondus. Les deux constitutions de l'Union de secours mutuels et de l'Assurance sur la Vie ont été amendées et sont aujourd'hui en état de produire beaucoup de bien.

Ce que *L'Étandard National* recommandait l'an dernier a été adopté, cette année. A l'avenir le bureau central de l'Union sera choisi parmi les membres d'une même société, de sorte que l'action de ce bureau sera plus uniforme et plus expéditive.

La Société St. Jean-Baptiste de New-York, la plus ancienne de nos sociétés, a été choisie pour former le bureau central pour 1873 et 1874. Cet honneur lui appartenait. De sages résolutions adoptées à l'unanimité virent clore les débats de cette harmonieuse convention. Nous devons féliciter messieurs les délégués de leur bonne volonté, et de leur manière de procéder, représentants des populations catholiques, canadiennes, paisibles, ils se sont montrés catholiques, canadiens et hommes d'ordre. Honneur à la délégation de 1873. Elle a suivi l'exemple de celles des quatre dernières années, si elle ne les a pas surpassées.

Parmi les plaisirs offerts aux délégués, nous ne devons pas oublier un joli parti aux "clams" généralement offert par M. Godard, restaurateur canadien. C'était plaisir de voir l'appétit avec lequel nos amis les délégués avalaient ces molusques.

Le délégué de Worcester offrit aussi généreusement le coup de départ à ses confrères.

N'oublions pas non plus de mentionner le massacre de 30 bouteilles de champagne par les délégués et quelques amis, dans une salle du Biddeford House. C'est excellent champagne, manufacturé par le colonel Boucher, de New-York, qui l'offrit à ses amis et collègues fut bu avec entrain et au milieu d'un feu roulant de saillies et de bons mots.

J'éprouve en humant ce breuvage, une interne satisfaction. Je n'en dirai pas davantage. Pardonnez à mon émotion.

FRED. GAGNON.

CONVENTION NATIONALE.—Pour le rapport de la 9ième Convention, voyez la page 422.

## LA DECOUVERTE DU MISSISSIPPI ET LE PERE MARQUETTE.

POESIE DE CIRCONSTANCE PAR M. A. B. BOUTHIER.

Lue par l'auteur.

### I.

Vous souvient-il du temps où la France chrétienne,  
En tête des nations, comme une grande reine,  
A travers les siècles marchait ?  
Les peuples saluaient sa démarche imposante,  
Et devant la croix seule, humble et reconnaissante  
Sa noble tête se penchait.

Quelle était belle alors ! Dans sa force féconde,  
Sa grande intelligence illuminait le monde  
Des splendeurs de la vérité !  
Son glaive flamboyait comme le soleil même,  
Et l'on voyait reluire à son beau diadème  
Un rayon d'immortalité.

Les oppresseurs tremblaient à son aspect terrible,  
Et tous les opprimés dans son bras invincible  
Trouvaient un ferme et prompt secours.  
De l'univers chrétien elle séchait les larmes,  
Et l'Eglise louait et bénissait ses armes,  
Que le succès suivait toujours.

A l'épouse du Christ elle restait unie :  
La science et la foi croissaient dans l'harmonie  
Comme deux sœurs à ses côtés.  
Hâté vers la grandeur sa marche toujours fière,  
Elle traçait au loin un rayon de lumière  
Formé de ces deux clartés.

Elle civilisait ; mais c'était l'Evangile  
Quelle donnait pour phare à la raison fragile  
Des écrivains et des penseurs.  
Et jusqu'au bout du monde, à travers les abîmes  
Elle envoyait partout ses apôtres sublimes,  
Donner au Christ des défenseurs.

Quand des peuples entiers de l'Europe infidèle  
A l'Eglise arrachaient sa couronne éternelle  
Et cessaient d'être ses enfants,  
La France de saint Louis, sa fille plus soumise,  
Voulut devenir mère et donner à l'Eglise  
D'autres fils plus reconnaissants.

Le front illuminé d'une sainte auréole  
Elle semait au loin la divine parole  
Au-delà des monts et des mers ;  
Elle gardait au cœur la flamme apostolique,  
Et pour grandir le champ de la foi catholique  
Elle allait découvrir un nouvel univers.

### II.

Dar delà l'horizon et l'océan immense  
Venaient de se lever des mondes inconnus,  
Et des hommes atteints de subtile démence  
Sur leurs rives sans nom, promenaient leurs pieds nus.  
Une croix à la main ils passaient sur la grève,  
Traçant dans l'ombre épaisse un rayon lumineux ;  
Ils passaient, comme on voit, lorsque la nuit se lève,  
Des astres voyageurs dans un ciel nuageux.  
Devant eux s'étendaient des solitudes moroses,  
Des fleuves déployant leurs sauvages grandeurs,  
De grands lacs, mugissant comme des mers sans bornes,  
Des forêts prolongeant leurs sombres profondeurs.  
Tout était riche et grand dans ces mondes sauvages :  
Le soleil les couvrait de ses rayons dorés,  
Et la fécondation dans la suite des âges  
Avait accumulé des trésors ignorés.  
Le désert verdoyant et l'immense prairie  
Ondulaient sous la brise ainsi que des moissons :  
La montagne boisée et la plaine fleurie  
Souriaient au soleil et mêlaient leurs chansons.

Des sables d'or roulaient sur le lit des rivières ;  
Au milieu des rochers brillaient les diamants ;  
Des marbres attendaient, au fond de leurs carrières,  
Que l'art les transformât en riches monuments.  
Quels pays enchantés ! Quelle grande nature !  
Au nord, le Saint-Laurent, un fleuve sans égal,  
Enlaçait avec grâce, ainsi qu'une ceinture,  
Notre vaste pays de ses flots de cristal ;  
Tantôt majestueux comme un lion d'Afrique,  
Promenant son pas lent au milieu des déserts,  
Et tantôt ressemblant à la furie antique,  
Lançant en mugissant ses vagues dans les airs ;  
Dans ses bonds furieux ébranlant les collines  
Et roulant sur ses bords des quartiers de rochers,  
Ou creusant dans son lit de profondes ravines  
Dont le gouflre grondant effrayait les nochers.

Plus loin, vers le couchant, un autre fleuve immense  
Tranquille dans sa force, et plein de majesté,  
A travers les déserts serpentait en silence,  
Répandant la richesse et la fécondité.  
Dans l'occident lointain il avait pris sa course,  
Et, comme entrevoyant la longueur du chemin,  
Ou tel qu'un voyageur fatigué de sa course,  
Il marchait à pas lents, sûr de son lendemain.  
Il semblait se soustraire aux regards des profanes,  
Ne cherchant pas le bruit ni les grands horizons,  
Mais faisant cent détours au milieu des savanes,  
Comme un serpent qui glisse à travers les gazons.  
Il était large et beau, mais dans son attitude,  
Il avait je ne sais quoi de trop nonchalant ;  
Trop ami du repos et de la solitude,  
On eût pu l'appeler le monarque indolent.  
Il promenait son faste au milieu de ses terres.  
Étalant sa richesse, élargissant ses bords,  
Recevant ses nombreux et riches tributaires,  
Qui venaient dans son sein reprendre leurs trésors  
Et de son beau royaume agrandir la puissance.

Or, l'Europe ignorait, il y a deux cents ans,  
De ce fleuve géant la paisible existence ;  
Et les peuples indiens étaient les seuls passants  
Dont il voyait alors errer les caravanes.  
Pour percer les forêts, traverser les savanes,  
Sillonner les grands lacs et les marais fangeux  
Au milieu de périls et d'obstacles sans nombre ?  
Quel homme de génie allait enfin surgir  
Et franchir l'inconnu, cette muraille d'ombre  
Qui toujours du passé sépare l'avenir ?  
— Ah ! cette gloire était réservée à la France,  
Qui, dans cet âge d'or, accaparait l'honneur  
De porter aux nations vivant dans l'ignorance,  
La science de Dieu, la paix et le bonheur.

Un jour que le soleil, dans sa gloire sereine  
Se levait radieux, le vieux Meschacébé  
Se sentit tressaillir d'une émotion soudaine :  
Un canot sillonnait son dos large et courbé,  
Monté par des marins inconnus sur sa plage.  
D'un costume bizarre ils étaient revêtus.  
Leur visage était pâle, étrange leur langage :  
Mais sur leurs fronts brillaient la gloire et les vertus.  
C'étaient nos deux héros, Jolliet et Marquette,  
Qui découvraient enfin le vieux *Pères-des-Eaux*  
Étendu mollement au milieu des roseaux.  
Au nom de leur patrie ils faisaient sa conquête  
Et l'assujétissaient au sceptre de leur roi.  
Au nom auguste et saint de l'Eglise Romaine,  
Ils plantaient sur ses bords l'étendard de la Foi :  
Ouvrant aux confesseurs une plus vaste arène,  
Au zèle apostolique un théâtre plus grand.

Le fleuve se taisait. Le soleil plus ardent  
De ses gerbes de feux inondait la savane,  
Et jusqu'au fond des bois il avait déjà lui ;  
Les nuages flottants sur le ciel diaphane  
Entr'ouvraient leurs rideaux de pourpre devant lui ;  
Dans la plaine passaient des brises parfumées,  
Et les foins balancés au souffle matinal  
Gazouillaient doucement comme un chant des almées.  
Le grand cèdre, dressant son cône vertical,  
Élevait dans les cieux sa tête solennelle  
Et de loin paraissait comme une sentinelle  
Montant la garde au bord du grand fleuve endormi.  
A distance flottaient des îles verdoyantes  
Que la lame berçait et couvrait à demi,  
Et qui, dans la lumière, apparaissaient brillantes,  
Comme dans un collier des perles chatoyantes,  
Ou comme en un jardin des corbeilles de fleurs.  
Quelques bosquets épars étalaient leur verdure,  
Les oiseaux déployaient leurs plus riches couleurs ;  
Au concert matinal ils mêlaient leur voix pure :  
La nature chantait l'hymne à son Créateur.  
Et les héros chrétiens, inondés d'allégresse,  
Baisaient avec transport le rivage enchanteur,  
Célébraient de Dieu l'éternelle jeunesse !  
Tous deux agenouillés, ils plantèrent la croix.  
Rendant grâce au Seigneur d'avoir sauvé leur vie ;  
Et, levant leurs regards vers la sainte patrie,  
Ils prièrent longtemps, disant : *credo, je crois !*

### III.

Dix-huit mois sont passés, et le Père Marquette  
Pour la seconde fois revient de visiter  
Cet immense pays dont il fit la conquête,  
Et qu'au prix de son sang il voudrait racheter.

Il est seul cette fois. Son compagnon d'études,  
De voyages lointains, de périls, de travaux,  
Jolliet vogue au loin sous d'autres latitudes  
Et s'en va découvrir des rivages nouveaux.

Sur les bords du grand lac Michigan, il chemine,  
Cherchant encore au loin quelque âme à secourir.  
Mais une maladie incurable le mine ;  
Sa force l'abandonne ; il sent qu'il va mourir.

Mourir ! il n'est pourtant qu'au début de la vie !  
C'est à peine, mon Dieu, s'il a trente-sept ans !  
Mais ne le plaignons pas : il est digne d'envie,  
Devant lui le ciel ouvre un éternel printemps.

N'écoutant que son cœur, il veut marcher encore,  
Mais son cœur généreux le trahit vers le soir !  
Hélas ! il sent grandir le mal qui le dévore,  
Et sur le bord du lac il est allé s'asseoir.

Les oiseaux dans les bois entonnaient leurs ramages  
Le soleil descendait triste sous l'horizon  
Qui refermait sur lui ses portes de nuages,  
Comme sur un monarque une obscure prison.

C'était un soir de mai : la lune, faible et pâle,  
Ne se promenait plus dans le ciel azuré.  
Elle s'était cachée ; et le flot, comme un râle,  
Expirait doucement sur le sable doré.

Le grand lac ondulait, et ses vagues plus sombres  
Roulaient sur ses pieds nus leurs plis harmonieux ;  
Elles se succédaient et formaient dans les ombres  
Un cortège bruyant, triste et mystérieux.

Un nuage roulait sur le fond du ciel morne  
Comme un drap mortuaire au-dessus du martyr,  
La nature muette et le désert sans borne  
Assistaient éplorés à son dernier soupir.

Bientôt allait sonner l'heure de l'agonie,  
Un vent doux et léger sur sa tête passait ;  
La nature était belle et pleine d'harmonie :  
Devant la mort du juste elle s'attendrissait.

Diamants merveilleux de l'écharpe éternelle,  
Astres qui vous bercez dans des mers de saphir,  
Si vous avez une âme, elle n'est pas plus belle  
Que l'âme de nos saints à leur dernier soupir !

L'apôtre conserva le sourire de l'ange  
En regardant la porte éternelle s'ouvrir ;  
Et ses yeux éblouis d'une vision étrange  
Virent se dérouler les siècles à venir.

Il vit pendant longtemps notre belle patrie  
Prosperer et grandir à l'ombre des autels,  
Et, pour la protéger, notre race aguerrie  
Se couvrir aux combats de laurier immortels.  
(A continuer.)

Don Carlos de Bourbon et d'Este est né à Laibach (Autriche), le 30 mars 1848.

Son père l'infant Don Juan de Bourbon et de Bragance, second fils de Charles V, et sa mère, la princesse dona Maria Beatrix, fille de François IV, grand-duc de Toscane, par conséquent de Mme la comtesse de Chambord, traversaient Labach le 29, en chaise de poste pour gagner Vienne et rejoindre leur famille.

C'est dans un modeste hôtel de cette ville d'Illyrie que vint au monde le descendant d'Henri IV. Son auguste mère avait à peine de quoi couvrir le corps de ce futur sauveur de l'Espagne.

Don Carlos est donc entré dans sa 26e année. Rappelons que Charles IV avait trois fils. Don Fernando, — Don Carlos, — Don Francisco. A la mort du premier (1833), son frère Don Carlos, héritier du trône, d'après la loi salique, lutta sept ans sous le nom de Charles V, contre sa belle-sœur dona Christina, femme de Ferdinand VII, qui avait arraché à celui-ci, à son lit de mort, un testament instituant illégalement héritière du trône sa fille dona Isabelle.

La quadruple alliance et la trahison de Maroto forcèrent Charles V (1839) à chercher un refuge à Bourges.

Charles V avait aussi trois fils : Don Carlos, don Juan et don Fernando. A Bourges, il abdiqua en faveur du premier, qui prit le titre de Charles VI et le nom de comte de Montemolin, et toute la famille se transporta à Trieste.

C'est là que mourut Charles VI. Son frère, don Juan, devenu héritier du trône, lui succéda et abdiqua à son tour, le 3 octobre 1868, en faveur de son fils aîné, Charles VII, connu sous le nom de duc de Madrid.

Don Carlos est un grand jeune homme (près de six pieds) aux formes athlétiques, mais excessivement distinguées, au front intelligent ; ses manières sont affables et princières, si princières, que le sachant dans un salon, vous vous écriez à sa vue : "Voilà le Roi." Son regard profond est à la fois doux et énergique, et sa conversation surprend, charme et révèle la justesse de son jugement et ses lectures favorites.

Charles VII connaît à fond les classiques latins et a suivi avec succès tous les cours de philosophie et de mathématiques. Ses connaissances en histoire et en géographie sont très complètes, et il est familiarisé avec les législations espagnole et française, notamment avec le *Fuero juzgo*, *las siete partidas*, le Code Romain et le Code Napoléon.

Charles VII parle facilement l'espagnol, le portugais, le français, l'italien et l'allemand, et connaît assez l'anglais. Il monte admirablement à cheval et excelle dans tous les exercices du corps, tirant à merveille le sabre, l'épée et le pistolet.

Don Carlos a épousé, le 4 février 1867, la princesse Dona Margarita de Bourbon, fille de feu Mme la duchesse de Parme, et dont l'instruction et l'intelligence, l'esprit français et le courage sont également remarquables.

Cette union de plus en plus heureuse s'est réalisée non pas sous la pression des affaires d'Etat, mais vraiment à l'espagnole et sous l'influence de l'affection irrésistible des deux jeunes gens.

En 1864, la très regrettée duchesse de Parme arrivait à Venise (où a demeuré longtemps son frère Mgr. le comte de Chambord) avec sa fille dona Margarita et son fils le duc Robert.

La Providence, sans doute, avait voulu que son palais se trouvât juste en face de celui qu'habitait depuis quelques années la princesse dona Béatrix avec le jeune don Carlos.

Tous les palais de Venise ont des balcons. Chaque soir, dona Margarita venait y respirer et penser à sa chère patrie.

Chaque soir aussi don Carlos y rêvait à la même heure aux conquêtes de Pélage.

Les regards, sous le poétique ciel de Venise, les soupirs pour la patrie absente ne pouvaient que se rencontrer ! Puis ces deux âmes étaient nées l'une pour l'autre, et ces deux familles illustrées par leur passé, grandes par leurs épreuves, étaient destinées à s'unir par un nouveau lien.

Le 4 février 1867, les deux *novios* (fiancés) recevaient la bénédiction nuptiale dans la chapelle de Frohsdorf, et partaient

avec leur mère, l'archiduchesse Dona Béatrix, pour passer leur lune de miel au château d'Ebenzweyer, propriété de Mgr. le comte de Chambord.  
De ce mariage sont nés :  
La princesse Dona Bianca (octobre 1868).  
Le prince des Asturies, Don Jaime (juin 1870).  
La princesse Dona Elvira (novembre 1872).

SOUVIENS-TOI !

Déjà sur d'autres plages  
J'ai vu porter tes pas ;  
Mais du sein des orages  
Comme aux jours sans nuages  
Ah ! souviens-toi, je ne t'oublierai pas !

Mon âme était pensive  
Lorsqu'un soir je te vis  
Assise sur la rive  
Où gazouillait la grive,  
Où tu flattais l'eau de tes pieds chéris.

Le soleil de la nue  
Réflétait ses rayons  
Sur ton épaule nue  
Qui frissonnait émue  
Sous ce baiser brûlant d'émotions.

Ta blonde chevelure  
Légère allait au vent  
Caressant la verdure ;  
Et de son aile pure  
L'oiseau joyeux l'effleurait en passant.

Près de toi la fougère  
S'écartait doucement  
Sous une main légère ;  
C'était l'ange, sur terre  
Qui protégeait ton bonheur innocent.

Depuis lors sans murmure  
J'ai traîné mon fardeau ;  
Et toujours la verdure  
Qui charme la nature  
Me répétait le soir un chant plus beau.

Sur ta figure pâle  
J'ai connu la douceur ;  
Dans ton regard affable  
Sur ta lèvre adorable  
J'ai cru trouver ce que pensait ton cœur ?

Quand sous le vert feuillage  
Nous prenions nos ébats,  
L'oiseau de son ramage  
Saluait ton passage.  
Ah ! souviens-toi, je ne t'oublierai pas !

Maintenant je soupire,  
Tu n'es plus près de moi ;  
A mes pieds l'onde expire,  
Et tout semble me dire  
Ton nom chéri—tout me parle de toi.

Au milieu de l'ivresse  
Qu'un jour je goûterai,  
On loraque la tristesse  
De moi sera maîtresse,  
Ah ! ne crains rien, jamais je t'oublierai.

Que tout te soit prospère ;  
Mais si dans les combats  
Tu ressens la misère  
Songe à l'ami sincère,  
Ah ! songe à moi, je ne t'oublierai pas.

Sorel, 6 août, 1873.

LES DIAMANTS.

Depuis que la Shah de Perse est venu en Europe, on ne parle que diamants, à Paris surtout. Voici ce que dit sur ce sujet un des rédacteurs du *Monde Illustré* :

A la fin du dix-septième siècle et pendant tout le dix-huitième, les diamants avaient une grande importance ainsi que les autres pierres ; cela avait bien plus sa raison d'être que dans notre temps. Une ignorance pleine de mystères entourait non-seulement les brillants, mais tous les cristaux.

Les savants appellent cristaux, les émeraudes, les brillants, les saphirs et les rubis.

On n'est pas plus... savant que cela, n'est-ce pas, madame ? Comme je suis à peu près sûr de ne pas ennuyer mes lectrices en leur parlant de ces cristaux, je vais faire une petite excursion dans le passé, aussi bien les temps présents n'ont rien de bien aimable.

Les romanciers du siècle dernier ont un peu abusé du diamant. A chaque instant, s'il fallait les en croire, le marquis de Fréval, le duc de Valambreuse, ou le simple chevalier Valsain, tiraient de leur doigt une bague qu'ils donnaient à bout portant pour payer le plus léger service.

Qu'offrir à la maîtresse quand on a donné à sa femme de chambre un diamant de cinquante louis ?

Supposez un homme faisant les choses plus que bien, et offrant du premier coup une parure de vingt mille francs, ce serait gentil, et pourtant la dame aurait le droit de lui dire :

— Cher monsieur, vous appréciez mon mérite dix-neuf fois plus que celui de ma bonne ; c'est beaucoup sans doute, mais ce n'est pas assez.

Les gens qui ne croyaient pas à la sorcellerie affirmaient très-gravement que le fameux comte de Saint-Germain, plus connu sous le nom de Cagliostro, devait son immense fortune à l'art qu'il possédait d'enlever les taches des diamants.

C'était une supposition assez ingénieuse, mais elle péchait par la base ; Cagliostro n'avait pas de fortune, et il est fort

rare que les diamants aient des taches ; ces prétentions-là sont bonnes pour le soleil.

Quand, par aventure, ils ne sont pas aussi purs que Courbet, on les taille d'une façon particulière et l'on y perd fort peu de chose.

Ce fut l'abbé Hany qui porta le premier coup au diamant, qui jusque-là avait été, je l'ai dit déjà, entouré de mystère.

On n'avait aucun moyen certain de reconnaître d'une façon certaine un diamant d'un morceau de crystal de roche ou d'un caillou brillant des grands fleuves.

Le vénérable abbé prit un marteau et frappa sur les émeraudes, les rubis, les saphirs et les diamants, comme si cela ne coûtait rien.

A force de briser, le savant finit par établir que toutes les pierres précieuses ont dans leurs débris une forme particulière sur laquelle il était impossible de se tromper. Ce fut en brisant une pierre qu'il prenait pour un rubis spinelle qu'il reconnut le diamant rose, inconnu jusqu'alors et confondu avec les pierres sans valeur de cette nuance.

L'abbé exposa sa découverte et prouva que tous les morceaux de telle pierre affectaient, par exemple, la forme hexamétrique, pendant que les morceaux de telle autre avaient tous la forme romboïde ou la forme octogone, etc., etc.

Le monde scientifique applaudit fort à la découverte, mais les jolies dames du dix-huitième siècle ne l'apprécièrent que fort médiocrement.

—Voire ! la belle avance, disait Mme de Montlaur, de savoir qu'on a un beau diamant, quand il est brisé en mille morceaux !

Elle avait un peu raison.

Le bruit que firent dans le monde les travaux du savant cristallographe, prouve bien que le diamant ne courait pas tant les rues que M. Valsain et de Valambreuse voulaient bien le faire accroire dans les livres.

Aujourd'hui, on ne casse plus les pierres précieuses. Le premier israélite venu prend d'un air indifférent un diamant présenté à son estimation et répond sans la moindre hésitation :

Ça pèse tant ; un peu jaune ; ça vaut tant.

Et jamais il ne se trompe.

Or, comme tout le monde est un peu juif, il en résulte que tout le monde aujourd'hui distinguerait avec la plus grande facilité un diamant vrai au milieu de mille pierres fausses.

C'est au café des Variétés, au second, en plein boulevard Montmartre et en plein jour qu'a lieu la bonnasse des pierres fines.

Bien peu de personnes étrangères au métier peuvent pénétrer dans le sanctuaire, non que l'accès en soit difficile, la porte est grande ouverte, mais aussitôt qu'une figure inconnue apparaît, les portefeuilles se ferment, les étoiles disparaissent. A la place de trafiquants affairés au regard vif et fin, il ne reste plus que quelques juifs à l'œil éteint, faisant péniblement leur partie de bezigue.

Ah ! il reste aussi un Turc.

Un Turc habillé de bleu, vous ne connaissez que ça, vous savez ce Turc qui ressemble tant à Couderc de l'Opéra-Comique, mais en jaune, ce Turc qui a de si larges culottes. Eh bien ces culottes sont pleines de diamants.

N'allez pas croire, je vous prie, que les bons juifs, marchands de pierreries, aient la moindre déhance et qu'ils craignent les voleurs. Ah ! ce n'est guère cela qui les tourmente,—je vous dirai pourquoi, si j'y pense,—ce qu'ils craignent, c'est de dire les véritables prix devant les profanes et surtout devant les petits bijoutiers.

L'inconnu parti, les bras s'allongent, les portefeuilles repaissent ; il n'est pas hors de propos de constater que la plupart des portefeuilles des marchands et courtiers sont en fer-blanc, et ferment à clef comme de véritables armoires.

En une minute les tables sont encombrées de paquets de papier blanc affectant la forme de ceux dans lesquels les pharmaciens mettent la rhubarbe ou le sulfate de magnésie.

Les paquets s'ouvrent, et en moins de temps qu'il ne faut pour le dire, la table et le billard sont à ce point couverts des précieux cailloux que le roi de Perse lui-même y regarderait à deux fois et que Mlle Duverger se trouverait mal, elle qui se trouve si bien.

C'est un étrange spectacle que de voir des vieillards sordides sortir avec tranquillité trois ou quatre millions de leur poche. Chacun des dix mille paquets contient des brillants d'un poids égal depuis la cassure imperceptible du vitrier jusqu'au brillant gros comme un pois de Clamart un peu vieux.

Puis viennent les pièces rares.

Là, ce sont deux saphirs gros comme des noix.

Là, c'est un diamant noir presque aussi gros à lui tout seul que les douze perles qui l'entourent.

Là, c'est un collier fait de quinze émeraudes dont on pourrait faire quinze tabatières, insuffisantes sans doute pour M. Hyacinthe du Palais-Royal, mais trop grandes à coup sûr pour le nez de Mlle D....

—Voici, s'écrie l'un des marchands, une véritable occasion, un des plus beaux bijoux anciens qui soient connus. C'est un collier qui a appartenu à Mme la princesse de Guéméné ; monture, diamants, tout est ancien. Le prince Troïsetoïloff en a refusé 75,000 francs, il y a plus de vingt ans.

Le collier passe de mains en mains, on regarde avec attention, les loupes s'en donnent à cœur joie. L'indécision, le doute se peignent sur quelques visages, et le collier arrive jusqu'à Michel ; Michel est le grand juge. Il prend l'objet, le soupèse, le regarde d'un air indifférent et dit :

—Les deux brillants de chaque bout sont anciens ; deux viennent, avec leur monture, de la comtesse de Préjean ; les deux autres, plus beaux encore, ont fait partie d'un collier qui a été volé à Venise, en 1804, à Mme Morosini.

Ce collier a appartenu plus tard à lady Temple, dont le mari l'acheta à Candar, à Isaac Lieven, votre grand-père, monsieur Lion. Lady Temple l'a légué à sa fille, Mme de X...., qui le vendit trois jours après son mariage.

Quant au saphir du milieu, il vient de la vente de Mlle Schneider. Tout le reste est neuf, monture et brillants, et arrive tout droit de Hambourg.

Du reste, c'est assez soigné, et les 75,000 francs demandés me paraissent un prix convenable.

L'affaire est jugée.

Aussi extraordinaire que cela puisse paraître, il y a dans le monde cinq ou six individus qui connaissent tous les diamants de valeur, tous les bijoux d'importance qui existent, et qui les reconnaissent après trente ans, ne les eussent-ils vus qu'une seconde, avec autant de sûreté qu'un tailleur reconnaît à trente pas un client qui a oublié de le payer.

Quand un vol est commis chez un grand bijoutier, ce qui arrive assez souvent, à Paris, à Vienne, à Londres et à Pétersbourg, si parmi les objets volés il se trouve quelque pierre ayant une valeur au-dessus de la moyenne, le volé ne désespère pas de retrouver son voleur, ce qui ne manque jamais d'arriver dans un laps de temps plus ou moins éloigné.

INFORMATION DEMANDÉE.

On demande information d'un jeune homme du nom de Joseph Bertrand, natif de l'Orégon, U.-S., et parti de Montréal avec sa mère, il y a 4 à 5 ans pour les Etats-Unis ; c'est pour affaire de famille. Toute communication devra être adressée au Rév. J. F. Malo, Prêtre de l'église Ste. Brigide, Montréal, Canada.

Le *Foyer Canadien*, de Worcester, Mass., est prié de reproduire.

Faites usage des Pilules de Colby pour toutes les maladies de l'Estomac, du Foie et des Intestins.

FAITS DIVERS.

TOUCHANTE HISTOIRE.—Dans l'asile des aliénés de Louisville (Tennessee) est détenue une pauvre femme dont l'histoire est bien touchante. Il y a vingt ans, c'était une des plus belles filles de l'Etat de Tennessee ; la beauté, l'éducation en faisaient une personne accomplie. Un jeune gentleman sut gagner son cœur, et l'on se promit le mariage. Il était d'une famille honorable et en tout digne de la jeune miss. Un obstacle s'éleva ; il n'était pas assez riche, et les parents de la jeune fille le prièrent de s'éloigner et de ne revenir qu'après avoir acquis une fortune. Il partit donc plein de cette idée : il faut devenir riche pour épouser celle que j'aime. Il écrivait de temps à autre pour raconter ses succès, ses espérances ; puis cette correspondance fut interrompue, peut-être par les parents.

Sa fiancée se prit à douter de sa fidélité. Le même soupçon l'agitait lui-même. En vain la jeune fille s'efforçait-elle de prendre confiance, son cœur était brisé, et bientôt on fut obligé de la mettre dans une cellule d'aliénés, où elle habite depuis dix-huit ans, privée de raison et loin de ce monde dont elle promettait d'être un ornement. Peu de temps après qu'elle eut été ainsi enfermée, son fiancé revint, et quelle fut sa douleur de retrouver celle qu'il avait laissée si belle, si charmante, maintenant une pauvre folle hâve et décharnée ! Il avait été fidèle à sa parole, et revenait avec la richesse tant convoitée.

Voilà dix-huit ans qu'elle traîne une vie misérable ; ses cheveux ont blanchi, ses traits sont altérés, et au lieu d'un espoir de guérison ne peut rester. Le gentleman a quitté le pays, brisé lui aussi par ce terrible événement, et l'on n'a plus eu de ses nouvelles.

Cette véridique histoire peut donner à réfléchir aux parents qui ne recherchent pour les enfants que les dons de la fortune, sans consulter les inclinations de leur cœur.

CHATIMENTS DU CIEL.—Dans *ça et là*, M. L. Veullot, au chapitre des *Miracles*, raconte l'histoire d'un soldat qui traîna toute sa vie une blessure hideuse à la jambe. Il avait, un jour, avec deux de ses camarades, essayé son adresse sur une statue de la sainte Vierge, vénérée dans toute la contrée. Le premier de ces soldats toucha la statue au front ; la balle du second frappa la poitrine. Le dernier trouvait bien qu'il y avait une sorte d'infamie à se divertir de la sorte. Mais on était en 93, et il n'osa pas témoigner qu'il eût un reste de foi : il tira et atteignit la statue à la jambe.

Deux jours plus tard, après une victoire, une balle perdue frappait l'un de ces malheureux au front, à l'endroit juste où il avait touché la statue. Le lendemain, un Espagnol agonisant dans un fossé, après le combat, tua le second d'une balle dans la poitrine. Le troisième attendit longtemps ; la guerre se termina même sans qu'il reçut la moindre blessure. Mais, un jour, pendant une marche, un coup de fusil tiré par mégarde dans le rang l'atteignit à la jambe.

« Ce n'est rien, dit le chirurgien, c'est l'affaire de cinq ou six jours d'hôpital. »

Mais, dans cette blessure insignifiante, on vit avec horreur pulluler des vers que nul remède ne put faire périr. Vingt ans plus tard, ils remplissaient encore l'horrible plaie.

Les faits de ce genre, et bien authentiques, sont nombreux dans l'histoire des vengeances divines.

Nous pouvons en citer deux autres que nous garantissons à M. Sarcey.

Le premier remonte à une trentaine d'années.

Après une partie de chasse, M. G. C. de V...., fils de l'un des plus grands manufacturiers de la Lorraine, proposa à quelques amis de tirer à la cible sur un christ en pierre qui se dressait à l'extrémité d'une avenue. Ce christ était fixé à une croix de mission, et les gens du pays l'avaient en grande vénération.

M. G. C. de V.... tira le premier et brisa la jambe. Ses amis fracassèrent le reste.

Le lendemain M. C. de V. avait les deux jambes paralysées. Nous croyons qu'il vit encore ; la dernière fois que nous avons entendu parler de lui, il y avait vingt-cinq ans qu'il ne pouvait marcher sans le secours d'un valet de chambre.

Le second fait est plus récent et ne date que de quelques jours.

Il s'est passé à Wisembach, petit village au pied des Vosges, qui appartient à cette partie de l'arrondissement de Saint-Dié que les Prussiens se sont annexé.

On vit un jour le nommé X. ramasser toutes les ordures de son jardin et les mettre soigneusement en dépôt.

On l'interrogea.

C'est, répondit-il, pour jeter sur le passage de la procession de la Fête-Dieu.

Trois jours après, frappé d'apoplexie, il mourait sans avoir repris connaissance. Et le jour même qu'il avait choisi pour insulter au Très-Saint Sacrement, on enterrait son cadavre.

Coincidence ! dira M. Sarcey. Mais le peuple souvenait lui répond : Justice de Dieu !

E. VIAL.



## REVUE ÉTRANGÈRE.

## FRANCE.

Le voyage du Comte de Paris à Frohsdorf et son entrevue avec le Comte de Chambord ont causé beaucoup d'agitation en France. La fusion est le thème des journaux de toutes les couleurs, et la conduite des monarchistes précède sérieusement les adversaires du Gouvernement actuel. Les mesures énergiques et quelque peu arbitraires prises par M. de Broglie, ont soulevé les Républicains, qui ne sauraient se faire illusion davantage sur les tendances du parti monarchique et du ministère. Les feuilles républicaines ont engagé la lutte avec violence, et elles préparent déjà plusieurs interpellations qui devront être faites au Gouvernement par les membres de la Gauche à l'ouverture de la prochaine session. Ces interpellations rouleront surtout sur la suppression violente des journaux républicains et sur les tentatives de la Droite pour renverser l'état de choses actuel.

Quant à la démarche des Princes et à leur entrevue de Frohsdorf, elle n'a eu d'autre effet que d'irriter les Républicains, comme nous venons de le dire, et d'introduire un commencement de division dans le parti ministériel. Ce parti est, comme on le sait, composé de trois sections différentes, complètement divisées d'intérêts les unes, les autres. Comme on devait s'y attendre, les Bonapartistes ont vu d'un fort mauvais œil la tentative de fusion faite par les deux autres partis qui composent la Droite avec eux. Ils ont protesté contre la nomination d'un roi, et ils ont déclaré qu'ils étaient prêts à passer à l'Opposition plutôt que de laisser faire la fusion et proclamer un roi. "Il y a deux partis, dit l'Ordre, qui ne permettront pas la restauration royale: ce sont les Républicains et les Bonapartistes." Le Pays dit la même chose avec encore plus de violence. Les Impérialistes déclarent qu'ils ne se soumettront pas à un souverain élu sans le concours du peuple. Ils saisissent cette occasion pour proclamer la souveraineté populaire et le respect qu'elle leur inspire et faire remarquer en même temps combien les monarchistes font peu de cas du suffrage universel. L'idée seule de la fusion des Orléanistes avec les Légitimistes révolte M. de Cassagnac. Il trouve scandaleuses ces tentatives faites pour unir deux races séparées par tout, coupées en deux par la hache du bourreau. "Le vieux tronc des Bourbons peut reflourir, dit-il, il n'abritera plus les générations nouvelles, qui ont pris l'habitude d'aller chercher ailleurs leur ombrage protecteur." On voit de suite que cet ailleurs est le régime impérial et que cet ombrage protecteur est celui que fournit la dynastie qui a conduit la France à Waterloo et à Sedan.

Cette violence des Bonapartistes met le Gouvernement dans un état critique. Comme ce sont eux qui déterminent la majorité, on ne peut les traiter trop cavalièrement. Leur conduite présente indique clairement d'un autre côté, qu'il ne faut pas compter sur eux pour opérer une restauration monarchique quelconque à moins que ce ne soit celle de l'Empire. Les Bonapartistes se sont alliés aux deux autres partis, dans l'espérance de favoriser leur cause et d'avancer leurs affaires, mais non pour prêter la main à une restauration monarchique. Devant cette opposition, la position du Gouvernement est assez embarrassante. Il ressort de ce qui vient de se passer qu'on ne saurait compter sur l'Assemblée pour proclamer un roi quelconque, non pas parce que les partisans du système monarchique y sont en minorité, mais parce qu'ils sont divisés entr'eux. Il n'y a d'autre ressource pour les Légitimistes, dans ces circonstances, que de recourir à un coup-d'état pur et simple et de proclamer la monarchie sans le concours de l'Assemblée. Une conduite de cette sorte aurait son côté dangereux et périlleux en même temps que son côté hardi. La proclamation d'un roi par le Gouvernement produirait inévitablement la guerre civile.

Quant à la fusion les raisons qui l'ont fait manquer sont connues de tout le monde. Elles existent de longtemps et empêcheront toujours la possibilité d'une entente. Ce n'est pas seulement sur la question du drapeau que les Orléanistes et les Légitimistes diffèrent, c'est encore sur les principes essentiels de leur programme. A la rigueur il existe un parti parmi les Orléanistes qui serait disposé à accepter la fusion, mais ce parti est en minorité, et la majorité des partisans du système constitutionnel refusera toujours de pactiser avec le comte de Chambord. Au cas où le comte de Paris se rallierait à son auguste cousin et reconnaîtrait le droit divin, il se verrait abandonné de cette majorité qui se rallierait sous les ordres du duc d'Aumale, lequel recueillerait la succession de son neveu. Le comte de Paris peut se faire légitimiste, si cela lui plaît. Il est sûr d'être imité par un certain nombre de siens. Mais il est assuré aussi que le parti orléaniste ne mourra pas pour cela, et qu'il y aura un autre prince pour lui succéder comme représentant de la monarchie constitutionnelle. On assure même, à ce sujet, que l'entrevue de Frohsdorf a été ménagée par le duc

d'Aumale lui-même pour faire tomber son neveu dans le piège, et amener une scission du parti orléaniste.

Quoi qu'il en soit, il est certain que la fusion même incomplète, avec une section seulement du parti orléaniste, serait d'un grand avantage pour les Légitimistes. Cette alliance fortifierait leur parti et leur assurerait la prépondérance.

Un journal des Etats-Unis a trouvé un mot joli pour peindre les intrigues actuelles des partis monarchiques. Il les a appelées *steeple chase* monarchique, ou chasse au trône.

## ESPAGNE.

On croit que le gouvernement français est à la veille de reconnaître les Carlistes comme belligérants. Les journaux républicains de Madrid reprochent ouvertement à M. de Broglie de favoriser l'insurrection royaliste et de l'aider sous main. Le gouvernement de Versailles vient en effet de rappeler une loi datant du premier Empire et qui défend le transport des armes en Espagne par les frontières de France. Grâce à cette mesure, les Carlistes pourront désormais s'approvisionner tout à leur aise sur le territoire français. Cette conduite des autorités françaises est logique et rationnelle. Les Légitimistes français qui sont au pouvoir ont intérêt à voir triompher la cause des Bourbons en Espagne. L'avènement de don Carlos à Madrid exercerait une influence considérable sur les destinées du parti monarchique en France.

Les troupes du gouvernement n'ont pu encore s'emparer de Carthagène. Les habitants de la ville insurgée, aidés du renfort fourni par les fuyards de Valence, se préparent à une résistance acharnée. Les chefs communaux ont fait sortir de la ville tous les invalides et les bouches inutiles. Il est probable, cependant, que le siège ne durera pas longtemps. Mais il y aura de nombreux désastres à déplorer.

Neuf députés des Cortès ont été arrêtés, en vertu de la dernière résolution passée par la chambre souveraine, comme inculpés dans les insurrections socialistes. Ils comparaitront bientôt devant les tribunaux pour être jugés sévèrement.

## AUTRICHE.

L'exposition de Vienne est terminée. La distribution des prix a eu lieu la semaine dernière en présence de quelques centaines de visiteurs. Malgré les dépenses considérables faites pour cette entreprise et les proportions colossales qu'on lui avait données, l'Exposition Universelle de Vienne a été un fiasco complet.

## ITALIE ET SUISSE.

La persécution religieuse se poursuit activement dans ces deux pays. Les autorités italiennes à Rome ont fait interdire l'accès de la ville aux pèlerins catholiques. On a fait la même chose à Naples, en donnant pour prétexte de ces mesures arbitraires, la crainte du choléra.

En Suisse le conseil fédéral vient d'approuver par une forte majorité le décret passé par le Canton de Genève à l'effet d'enlever aux évêques la nomination des curés que l'on voudrait faire élire par les paroissiens.

## ETATS-UNIS.

Il se fait beaucoup de bruit en ce moment à propos des fraudes dont les employés des douanes américaines, à New-York, se sont rendus coupables. On vient de découvrir que, depuis longtemps, les officiers du gouvernement fédéral chargés de percevoir les impôts douaniers du port de New-York, s'entendent avec les importateurs pour voler le gouvernement. Moyennant des bons qu'ils se font donner par les commerçants, ces honnêtes fonctionnaires estiment les marchandises au-dessous de leur valeur et empochent ainsi des sommes considérables au détriment du trésor. Les coupables ont été découverts et mis en accusation, et une investigation va se faire, par les soins du gouvernement de Washington. Ce fait que l'on pourrait trouver scandaleux chez une autre nation n'est qu'un incident ordinaire aux Etats-Unis, pays classique de la fraude et du vol.

Le sort des chefs modocs est décidé. Les malheureux captifs ont été condamnés à mort, comme on devait s'y attendre. Ce n'est pas assez du massacre d'une tribu presque toute entière pour venger la mort de quelques yankees arrogants, il faut encore donner à ces revanches odieuses et sauvages une forme légale et régulière, il faut faire condamner les chefs par un tribunal siégeant sous les auspices de l'Etat, après avoir exterminé sans forme de procès les simples membres de la tribu. Les Modocs ont été jugés en cour martiale, on ne pouvait attendre un autre jugement que celui qui a été rendu. Comme on ne peut faire appel de la sentence du tribunal militaire, les défenseurs du capitaine Jack n'ont d'autre ressource que de recourir à l'indulgence du Président et de le prier d'user de son droit de grâce. Bien qu'on doive attendre peu d'effet d'une démarche de cette sorte, il ne serait pas impossible, cependant, que le président Grant se rendit au désir d'une grande partie du public qui est, aujourd'hui, favorable à l'adoption de mesures de clémence

vis-à-vis des chefs modocs. La tribu exterminée et détruite à moitié, l'exécution des chefs isolés serait une recherche de cruauté aussi odieuse qu'inutile. La mort du général Canby a été assez vengée. Il a déjà coulé assez de sang.

Une assemblée des principaux officiers de l'ancienne armée confédérée a eu lieu dernièrement dans une petite ville de la Virginie, sous la présidence du général Beauregard et de Jefferson Davis. Convoquée sous le prétexte de s'entendre pour recueillir les matériaux d'une histoire de la guerre de Sécession, la réunion s'est changée en démonstration politique. Les chefs du Sud ont profité de la circonstance pour réaffirmer les opinions du peuple qu'ils représentent. Il est évident que les haines qui divisent les vainqueurs et les vaincus de la dernière guerre, bien loin de s'apaiser, vont, au contraire, en augmentant sans cesse. Le général Beauregard a dépeint la triste condition de ses compatriotes et il a dit que l'espoir de la revanche était au fond de tous les cœurs. Jefferson Davis a exprimé la même pensée dans un discours énergique qui lui a valu de fortes semonces de la part des journaux républicains. Il a déclaré que le gouvernement de Washington avait failli à ses promesses et violé les conventions passées à la fin de la guerre. Si le Sud eût pu prévoir le sort qu'on lui réservait, la trahison dont il allait être victime, il ne se serait jamais rendu.

Cette manifestation a causé une certaine sensation dans le monde politique aux Etats-Unis.

A. GELINAS.

Le Daily Graphic publie l'avis suivant :

Le Graphic appelle respectueusement l'attention des navigateurs et de toutes personnes ayant commandement de navires devant quitter des ports américains dans le cours du présent mois, sur le fait que l'expédition transatlantique en ballon du professeur Wise et de M. Donaldson partira de New-York pour l'Europe à la fin d'août ou au commencement de septembre. La date précise sera indiquée ultérieurement. Le ballon emportera deux bateaux de sauvetage, et sur toutes les parties pouvant se détacher de l'appareil seront inscrits lisiblement les mots : *The Daily Graphic*.

Les marins sont priés, au cas où ils recueilleraient des articles avec cette marque, de s'assurer de la localité où ils auront été trouvés, afin que tous les détails nécessaires puissent être publiés. Pendant le voyage du ballon, les aéronautes lanceront de temps à autre, pendant la nuit des torpilles qui éclateront en touchant l'eau, afin d'indiquer la direction qu'ils suivent. Il faudra aussi prendre note de ces torpilles. Si le ballon vient à descendre avant d'avoir atteint la terre, les passagers recourront aux bateaux, cas dans lequel on espère qu'ils seront vus et recueillis par quelque navire passant à proximité.

Messieurs les Rédacteurs,

Dernièrement en lisant votre estimable journal, je voyais une remarque sur l'industrie, qui m'a paru très-juste.

Plusieurs fois je me suis demandé pour quelle raison, il ne se formait pas de sociétés pour encourager et exercer certaines branches d'industrie, et je crois que le moyen en serait très-facile.

L'on peut former une société par actions dont les parts sont de tant et payable tant par semaine : ainsi une société possédant mille parts payables seulement une piastre par semaine par part, forme au bout de la première année un capital de cinquante-deux mille piastres et la seconde année \$104,000, outre des bénéfices, et ainsi en augmentant chaque année.

Par ce moyen il serait facile à n'importe qui de prendre des parts et l'ouvrier même qui serait employé dans ces manufactures pourrait être actionnaire.

Avec ce système l'on pourrait établir, dans ce pays, diverses manufactures qui seraient une source de richesse pour le pays et un moyen puissant d'arrêter l'émigration de nos concitoyens.

Ainsi pour établir ces grandes manufactures qui donnent la vie à des centaines et des milliers de famille, il n'est pas nécessaire d'être riche, mais entreprenant.

Vous, messieurs les rédacteurs, vous ne devriez cesser de suggérer et répéter souvent à vos lecteurs l'idée de former des sociétés pour ces grandes entreprises.

J'ose espérer qu'avant longtemps (si le gouvernement veut protéger l'industrie, et nous avons le droit de l'exiger) l'on verra le pays couvert de manufactures de tous genres qui seront la richesse et la gloire du Canada.

Je suis votre très-humble serviteur,

L. BÉDARD.

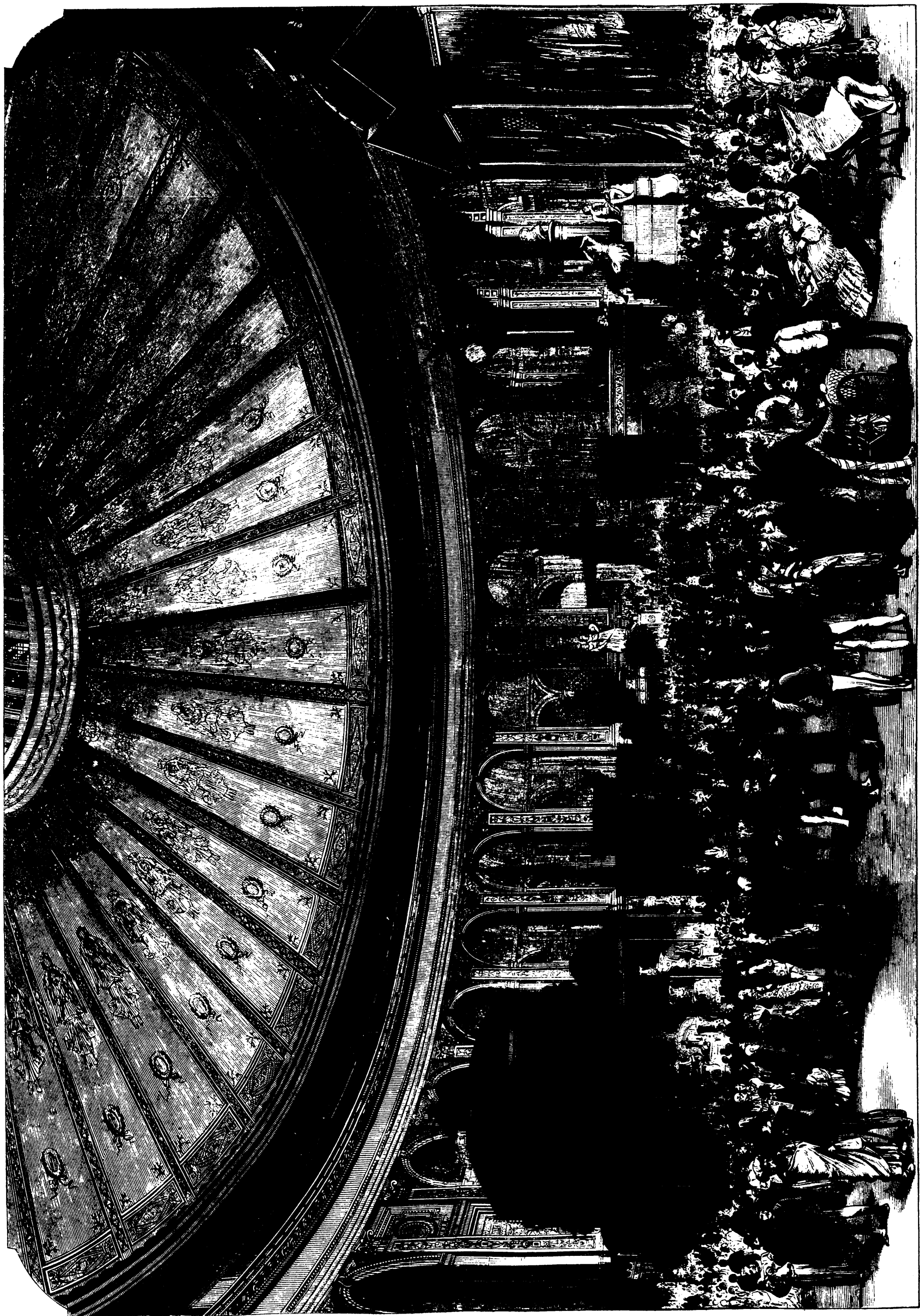
## NOS GRAVURES.

## LA TERREUR DU DÉSERT.

Parmi les craintes qu'éprouve le pauvre bedouin traversant avec sa famille le désert, la moins grande n'est pas celle que lui fait éprouver l'audace de l'aigle affamé. Le bedouin n'a pas de tente généralement; il couche à la belle étoile, exposé à tous les dangers que renferme le désert. Il a toujours sous la main une carabine qui a souvent fait ses preuves. Il faut qu'il soit sur ses gardes, car dans un clin d'œil un aigle immense peut fondre sur l'un de ses enfants et l'enlever, l'attaquer même à lui ou à sa femme, ce qui est assez rare cependant. La gravure représente la petite caravane, le soir, au moment où elle se prépare à camper près d'un oasis. Le chef de la famille est occupé à tirer des sacs que portait le chameau les provisions qui doivent servir au souper; la femme a été à la recherche d'une fontaine et revient avec un cruche d'eau qu'elle porte sur la tête; elle a un enfant dans les bras, un autre la tient par sa robe. C'est à ce moment que l'aigle s'élançait sur la caravane.

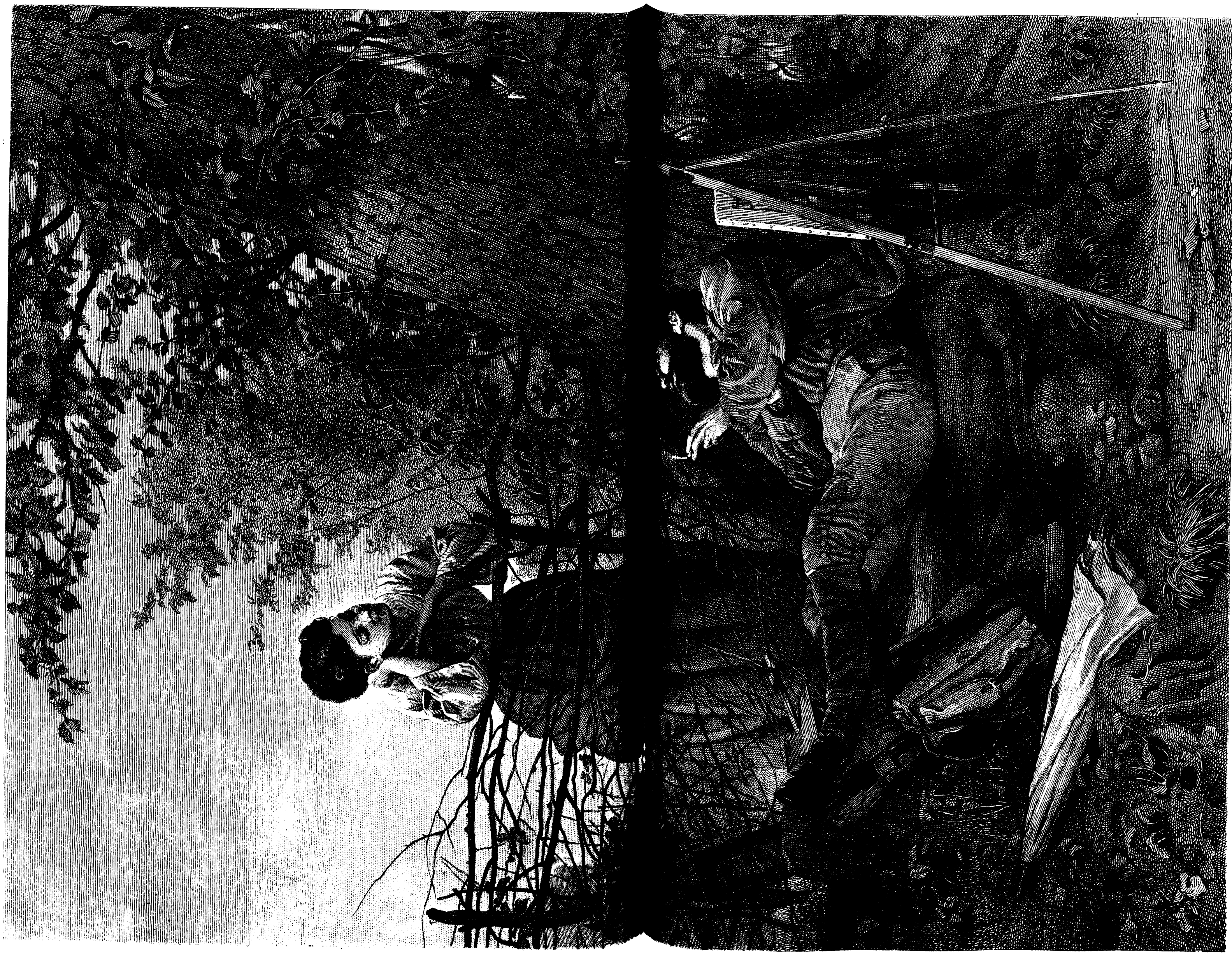
L'ÉTR.

Voilà certes un beau paysage, mais on dirait bien que le peintre n'a voulu avoir qu'un prétexte de représenter une scène d'amour. Ce peintre lui-même qui est là étendu si mollement, il a l'air d'admirer quelque chose beaucoup plus que le paysage qui l'entoure. Et la jeune fille donc !



EXPOSITION DE VIENNE.—LA ROTONDE.







LA TERREUR DU DÉSERT.



## L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 28 AOUT, 1873.

A TRAVERS LE TIMES.

Le 22 juillet 1870, les Allemands ouvrirent les hostilités contre la France, en faisant sauter le pont de Kehl, et quelques heures après les avant-gardes des deux armées, si impatientes de se mesurer, en venaient aux mains. Le 22 juillet dernier—juste trois ans après—les troupes allemandes évacuaient Mezières et Charleville et mettaient par là fin à la guerre et à ses tristes conséquences. Il a suffi de trois ans pour commencer et finir l'une des plus terribles guerres des temps modernes. La France a vu, trois ans après le commencement de ses malheurs, le dernier soldat prussien quitter son sol. Elle est rentrée en possession d'elle-même, moins les provinces confisquées. Au grand ébahissement de l'Europe, elle a devancé les termes de paiement d'une indemnité jugée énorme et contre laquelle les grandes puissances avaient protesté.

Le *Times*, peu prodigue d'admiration pour la France, ne peut s'empêcher de trouver prodigieuse cette force récupérative de la grande nation; son patriotisme rappelle les plus beaux temps de son histoire. Et cet immense résultat a été acquis malgré les divisions intestines, en dépit de difficultés intérieures les plus inextricables. « La France, ajoute avec raison le *Times*, a droit d'être fière d'elle-même. » Elle est encore grande et puissante; elle a à sa disposition l'une des plus belles armées du monde, formée par le patriotisme intelligent de M. Thiers.

Il manque encore à la France deux choses indispensables: l'ordre intérieur assuré et un gouvernement stable. L'œuvre des conseillers militaires de Napoléon III est finie, mais celui de Gambetta survit. On n'a pu, jusqu'aujourd'hui, élever aucun monument politique sur l'emplacement de celui qu'ont renversé les hommes du 4 septembre. La création de ces derniers a vite fait place à la Commune, et celle-ci à une république temporaire ou à un gouvernement qui n'est pas encore sorti du provisoire.

On peut dire que les Français ont obtenu, à la fin des trois dernières années, en fait de politique intérieure, un seul résultat à la suite de leur guerre et de toutes leurs agitations: une armée capable de tenir en échec la révolution. Après la perte de l'armée impériale, la révolution éclata; aussitôt qu'une armée républicaine fut reformée, la révolution fut supprimée. C'est la seule force qui soutient aujourd'hui MacMahon; sans elle, la déchéance de l'illustre maréchal serait bientôt proclamée par une nouvelle Commune du haut du balcon d'un édifice quelconque érigé pour la circonstance en Hôtel-de-Ville. Le coût de la guerre prussienne a été soldé; on ne peut encore calculer le coût de la dernière révolution française.

Le *Times* termine son article sur la fin de l'occupation prussienne en donnant à la France des conseils assez sages, mais un peu dans le genre La Palisse. Il lui recommande l'union et l'indifférence en fait de formes de gouvernement: peu lui importe la monarchie ou la république, pourvu que la France lui donne une bonne base et des institutions sages. Ce n'est pas plus difficile que cela. Le *Times* croit peu à la nécessité du sentiment religieux pour régénérer et sauver les sociétés.

Le *Times*, qui ne garde pas longtemps le culte de ses idoles, croit Gladstone usé et va presque jusqu'à prédire l'avènement d'un gouvernement conservateur sous la direction de Disraeli. Les trois ou quatre défaites subies par le Cabinet-Gladstone durant la dernière session, quelques élections partielles récemment faites au détriment de son parti, semblent en effet indiquer le déclin de la popularité du grand ministre. Il n'a plus le contrôle de la Chambre ni de son parti. Il s'est affaibli en faisant adopter des mesures hardies, quoique généralement justes; sa dernière tentative, le *Bill* des universités irlandaises, lui a donné le coup fatal; en voulant contenter tous les partis et toutes les sectes, il a déplu à tout le monde. Quelques abus considérables, découverts dans différents départements, n'ont pas peu contribué à discréditer son administration.

Que Gladstone tombe ou reste au pouvoir, quoi qu'il en soit de ces accidents politiques, qui ne tirent pas à conséquence pour la réputation ou la valeur d'un homme, tous les amis de la liberté reconnaîtront que sa politique irlandaise, si l'on peut ainsi parler, a été grande et généreuse. Il a soustrait les Irlandais catholiques à l'obligation inique de payer un clergé protestant; il a, par sa loi sur la tenure des terres, fait d'un peuple de serfs un peuple de

fermiers et locataires libres et indépendants. Les dernières assises criminelles tenues en Irlande ont prouvé l'excellence de ces réformes. Partout les Juges ont constaté une diminution considérable de crimes, une absence presque complète d'offenses dites agraires. Les associations secrètes n'existent plus, le *fenianisme* est mort.

Quelle serait la conséquence, pour les colonies, pour le Canada, de l'arrivée au pouvoir du parti conservateur, de la substitution de Disraeli à Gladstone comme Chef du Gouvernement Impérial? La question, envisagée au point de vue historique, à la lumière du passé, ne nous paraît pas d'une solution bien difficile. Il y aura peu de chose de changé. Beaucoup de gens croient que les Conservateurs, tenant plus à l'antique honneur anglais que leurs adversaires, voudront davantage resserrer les liens coloniaux. Nous ne partageons pas complètement cette pensée, nous devrions peut-être dire cette illusion. La politique impériale vis-à-vis ses colonies est irrévocablement engagée depuis plusieurs années. L'acte d'Union ou l'acte Fédéral de 1867 est le dernier mot ou le couronnement de cette politique. On nous laisse libres de nous-mêmes; notre régime intérieur est abandonné à notre direction; notre défense intérieure est laissée à nos charges; nous avons, comme compensation, le contrôle absolu de notre économie nationale. Le régime des impôts métropolitains est à jamais fini. L'acte de 1867 est le corollaire de l'acte d'Union de 1841, aussi mal compris en Angleterre qu'ici.

En résumé, l'Angleterre voulait—par cet acte de 1867, —que nous devenions par l'agglomération et l'union, un grand peuple capable plus tard de marcher tout seul.

En attendant, elle nous assure sa protection contre les dangers extérieurs, et cette protection reçoit son application efficace dans la personne du représentant de la Reine, qu'elle nous envoie pour diriger, au nom de la Souveraine, mais avec le conseil et l'approbation de nos délégués, nos destinées nationales dans le sens du Pacte Fédéral de 1867. Nous croyons, malgré M. Blake, que telle sera toujours la politique de tous les gouvernements qui se succéderont en Angleterre.

J. A. MOUSSEAU.

## ÇA ET LÀ.

## DIVISION-OUEST.

L'élection dans la Division-Ouest pour la Chambre Locale s'est terminée par le triomphe de M. McGauvran, conservateur, sur MM. Howley et McShane, oppositionistes. Jamais élection ne s'est faite à Montréal avec aussi peu d'enthousiasme. Presque les deux tiers des électeurs n'ont pas voté. Ajoutons à cela que le parti libéral a eu la maladresse de se diviser. M. McGauvran est un homme estimable dont l'élection dans les circonstances est bien vue même par certains libéraux.

Voici le résultat de la votation.

## QUARTIER ST. LAURENT.

M. Howley	534
M. McShane	302
M. McGauvran	356

## QUARTIER ST. ANNE.

M. Howley	436
M. McShane	833
M. McGauvran	813

## QUARTIER ST. ANTOINE.

M. Howley	369
M. McShane	422
M. McGauvran	725

Howley, 1339; McShane, 1557; McGauvran, 1894.

## NOUVELLES POLITIQUES.

Le *Messageur de Sorel* dit qu'il ne peut pas soutenir le gouvernement sur la question de la prorogation du Parlement.

La *Gazette de Sorel* dit que les circonstances rendent un appel au peuple nécessaire; elle demande que certains hommes soient écartés afin que l'union du Bas-Canada puisse se faire enfin. Elle croit qu'on pourrait au besoin trouver des chefs en dehors de la représentation actuelle.

En sorte que la *Gazette* et le *Messageur* vont se trouver d'accord pour la première fois de leur vie sur un point au moins. Ce qui prouve que faute d'un point, on perd souvent beaucoup.

Nous avons oublié jusqu'à ce jour de mentionner que Jean Piquefort a repris ses portraits et pastels dans le *Courrier du Canada*. On voit qu'il a fait ses dents depuis longtemps car elles sont ébréchées. C'est d'ailleurs un homme instruit et de talent mais qui ne démêlera pas ce qui est mêlé.

Les Juges Day, Gowan et Polette qui composent la

Commission Royale ont déjà siégé à Ottawa pour s'occuper des procédés préliminaires de l'enquête qu'ils sont chargés de faire par le gouvernement.

On se demande toujours si M. Huntington va comparaître devant la Commission. Les journaux de l'opposition disent qu'il ne peut et ne doit le faire parce qu'il ne peut reconnaître la légalité d'une Commission qui siège en contradiction avec les prérogatives de la Chambre. Les journaux ministériels disent que M. Huntington sera forcé de comparaître et que s'il ne le fait pas, il se déshonorera, et ils prétendent qu'il devra être emprisonné, comme tout autre témoin récalcitrant, s'il refuse d'obéir à la Cour.

Nos lecteurs ont pu admirer déjà la magnifique pièce de poésie de M. Fréchette sur la découverte du Mississippi, ils ne liront pas avec moins de plaisir celle de M. Routhier.

MM. Fréchette et Routhier ont tous deux fait honneur aux lettres canadiennes en cette séance mémorable du 17 Juin dernier à l'Université-Laval.

La poésie de M. Fréchette est une véritable chaîne de rubis, d'émeraudes et de diamants qui brille comme l'aigrette du Shah de Perse sous les rayons du soleil. Celle de M. Routhier moins brillante, moins parfaite comme style, comme travail artistique, renferme de belles pensées de haute portée, beaucoup de verve nationale et religieuse.

M. Fréchette a mieux décrit ce qu'il a vu, dès la première strophe on reconnaît le véritable poète, le pinceau de l'artiste. M. Routhier a vu davantage ou du moins il a plus exploité le côté moral de son sujet; si sa poésie ne brille pas comme un diamant elle flotte comme un drapeau sous le souffle national.

## ÉCOLE COMMERCIALE CATHOLIQUE.

Lundi, 1er jour de septembre, les Frères des Ecoles Chrétiennes ouvriront au No. 35 de la rue Marguerite une école de commerce et d'industrie. C'est à la sollicitation de l'évêque de Montréal et de Mgr. Fabre, son coadjuteur, et pour répondre au désir d'un grand nombre de citoyens que les Révds. Frères se sont décidés à ouvrir cette école.

Nous applaudissons à ce nouveau pas dans la bonne voie, à cette nouvelle démarche en faveur d'un enseignement que nous avons tant de fois imploré. Nous sommes heureux de voir combien l'idée d'une réaction dans notre éducation s'impose partout, surtout dans les sphères où elle doit produire le plus d'effet.

On s'aperçoit que le Bas-Canada veut une éducation pratique pour ses enfants, une éducation qui permette aux Canadiens-Français de vivre honorablement dans un pays où le commerce, l'industrie et l'agriculture ont tant besoin d'hommes instruits.

Nous ne savons pas encore l'efficacité de l'enseignement qui sera donné dans cette école, mais les succès que les Frères ont obtenus dans d'autres pays nous font croire que cet enseignement ne laissera rien à désirer.

Nous aurons donc bientôt à Montréal, outre l'Académie Commerciale des commissaires d'école dirigée par M. Archambault, d'autres institutions du même genre qui se proposent de marcher sur ses traces. Nous ne doutons pas que toutes seront encouragées.

## COMMENTAIRE SUR LE CODE CIVIL DU BAS-CANADA.

Tel est le titre d'un ouvrage important que les hommes de loi accueilleront avec plaisir. Il avait été question de commenter notre Code et l'on se demandait qui entreprendrait cette tâche utile et honorable. La codification de nos lois a déjà produit des travaux considérables qui en ont augmenté l'utilité, mais il nous manquait un commentaire du code, c'est-à-dire un ouvrage destiné à faire connaître l'origine et la raison des lois qu'il renferme, à le faire voir dans son côté pratique, dans son application à notre état social. Nous sommes heureux que l'honorable juge Loranger ait eu la pensée d'entreprendre une œuvre si nationale. La chose ne pouvait tomber en meilleures mains, car l'honorable juge a le discernement, l'esprit philosophique et le talent d'analyse nécessaires à un pareil travail.

## UNE BONNE SUGGESTION.

Un correspondant du *Herald* qui signe *Medico* est revenu tout enchanté d'un voyage dans le Golfe, à bord du *Georgia*. Il félicite la Compagnie de Navigation de la manière dont le service est fait à bord de ses bateaux, mais il lui donne en même temps un conseil qu'elle ferait bien de suivre, c'est de faire plus d'attention à la nourriture, de répondre au désir de tous les passagers en leur servant plus souvent du poisson frais. Certes, s'il est un endroit où on désire manger du poisson, où il doit être facile d'en avoir, c'est bien dans le Golfe.

LE DUEL ET LES JOURNALISTES.

De tout temps les journalistes se sont battus en duel pour soutenir leurs opinions et répondre à l'appel de ceux qui avaient à se plaindre de leur plume.

La France n'est pas le seul pays d'ailleurs où les journalistes soient obligés d'être sur leurs gardes.

Qu'on honnise le duel, qu'on le punisse même, tant mieux! mais qu'on ne se prévale pas des idées saines qui le rendent impossible dans ce pays.

Le dernier duel en France est celui qui a eu lieu entre M. Hervé, l'un des journalistes les plus distingués du parti monarchique, et M. About, le célèbre rédacteur républicain du XIXe Siècle.

Le Gaulois fait ainsi le récit de ce duel: L'arme choisie fut l'épée; le lieu, le bois de Vincennes.

Mercredi matin, à dix heures un quart, les deux adversaires et leurs témoins, assistés du docteur Anselmier, arrivèrent à l'endroit convenu.

A ce moment, M. Ferry d'Esclands, que sa qualité de magistrat obligeait de se désintéresser de l'affaire fut remplacé par M. Gaston de Saint-Valry, rédacteur en chef de la Patrie.

Le duel n'a pas duré moins de quinze ou seize minutes. Par trois fois, M. Edmond About a demandé quelques instants de repos.

M. Langlois, alors, avec cette expansion qui lui est familière, s'est avancé vers M. Edouard Hervé et l'a très-chaudement complimenté sur sa bravoure et son sang-froid.

—Je désire, a répondu le directeur du Journal de Paris, qu'il ne reste pas de souvenir de cette querelle.

—Pour moi, a dit M. About, j'aurais mieux fait de ne pas m'y engager.

A deux heures trois quarts, adversaires et témoins étaient de retour à Paris.

En 1833, après plus de cinquante duels entre royalistes et républicains, une scène curieuse se passa à l'ancien National.

—Je ne vois qu'un moyen de contrecarrer le duel, lui disait ce dernier, c'est de le prendre par le ridicule.

—Faites comme vous l'entendez, répondit Armand Carrel.

Et Thibaudeau improvisa l'entre-filet suivant, épigramme toute française, on en conviendra:

—On assure qu'une rencontre a eu lieu au bois de Boulogne entre M. Jules D... et M. Théophile S... Arrivés en voiture à la porte Maillot, les deux adversaires, accompagnés de quatre témoins, se sont enfoncés dans le bois.

—Très-jolie, s'écria Armand Carrel, mais cela ne corrigera personne.

Il a bien prouvé par lui-même qu'on ne réforme personne, puisqu'il s'est fait tuer, trois ans après, de cette même façon, à Saint-Mandé.

L. O. DAVID.

ANTI-CHOLÉRIQUE DU DR. CREVIER.

Ce remède célèbre dont l'efficacité est attestée par des prétes, des médecins et des milliers de personnes, est plus nécessaire que jamais.

A vendre au laboratoire du Dr. Crevier, No. 44, Rue Bonsecours, et chez MM. Devins & Bolton, pharmaciens, Rue Notre-Dame, Montréal.

EXPOSITION UNIVERSELLE, VIENNE, AOUT 12.—S. B. Scott & Cie, Montréal.—Décerné à la Machine à Coudre Wheeler & Wilson: Grande Médaille de progrès, Grande Médaille de mérite, et la seule Compagnie de Machines à Coudre recommandée par le Jury International pour le Grand Diplôme d'honneur—Wood.

Le Liquide Rhumatique de Jacobs guérit les estropiés.

NOUVELLES GÉNÉRALES.

Nous apprenons que M. Hugh Murray, ex-lieutenant aux Zouaves Pontificaux vient de s'embarquer pour l'Europe dans le dessein de joindre l'armée de Don Alphonse.

On lit dans le Métis: M. J. A. N. Provencher, Commissaire des Sauvages, parti le 27 ult. pour le Fort Alexandre, à l'embouchure de la Rivière Winnipeg, est revenu mercredi soir.

Fort Scott, Kansas, 18.—On apprend de Home Spring, qu'un nommé Kellar a tué, hier soir, sa femme, sa sœur et ses deux enfants.

MM. Arthur Lévêque et Rice Howard accompagnaient M. le Commissaire dans cette expédition.

UN BIPEDE VICIEUX.—Un des plus fameux malfaiteurs de Newark, Michael Kane, en ce moment en prison à Trenton, donne encore plus de fil à retordre aux autorités de cette prison que Wes Allen à celles de Sing Sing.

IMPORTANTE DÉCOUVERTE.—Les journaux de Québec et le Courrier de St. Hyacinthe ont récemment annoncé qu'un riche gisement ou mine de jais vient d'être découvert, dans la paroisse de St. Apollinaire, comté de Lotbinière, sur un terrain acheté il y a quelque temps par M. Jérôme Sinotte, de Coaticooke.

M. Kinealy, avocat du fameux Tichborne, a terminé, jeudi dernier, sa plaidoirie; il parlait depuis trois semaines; rien que cela. Comment veut-on maintenant qu'un avocat puisse se sauver.

Les brefs pour l'élection générale de l'île du Prince Edouard viennent d'être émanés. La nomination des candidats est fixée au 10 septembre et la votation au 17 du même mois.

Le feu s'est déclaré mardi de la semaine dernière dans la manufacture de meubles de Drum, à Québec, et l'a consumée entièrement. Les pertes de ce monsieur se montent à \$200,000.

Le dernier numéro de la Gazette officielle, de Québec, annonçait la vente de plusieurs limites de bois, situées dans les agences de Rimouski, Gaspé, Grandville et Saguenay.

Les limites à bois ci-dessus décrites, suivant leur étendue donnée, plus ou moins, seront offertes en vente à une mise à prix de quatre piastres par mille carré pour les agences de Gaspé, Rimouski et Saguenay, et de dix piastres par mille carré pour celle de Grandville.

Les limites seront adjudgées aux personnes qui offriront le plus haut prix.

Le prix et la rente foncière de la première année (de deux piastres par mille carré) devront être payés, dans chaque cas, immédiatement après la vente.

Le chef de l'opposition, M. McKenzie, est en ce moment dans les provinces maritimes. On croit qu'il est allé sonder l'opinion par là depuis la prorogation et influencer les élections dans l'île du Prince Edouard.

Une lugubre tragédie vient de se jouer à Bridgewater, comté de Lunenburg, dimanche dernier. Un nommé Pierre Mailman est accusé d'avoir amené sa femme dans le bois, et là de l'avoir assassinée.

Tableau des limites de bois: Agence de Rimouski... 956 milles, Gaspé... 576, Grandville... 64, Saguenay... 25.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

lait pendre ses enfants, et l'ayant vu entrer dans un taillis avec eux il accourut et empêcha peut-être un second crime.

Il vient de se produire un événement étrange encore enveloppé de mystère et dont la justice cherche en ce moment l'explication la plus raisonnable.

Il n'est maintenant pas facile de dire si la malheureuse s'est suicidée ou si sa mort cache un crime affreux.

La reine de la beauté cette année à Saratoga, est une jeune fille de Boston.

Il est impossible que vous n'avez pas entendu parler du roi d'Araucanie, Antoine Orelie Ier. Ce monarque in partibus est un ancien avoué de Périgueux.

Nous trouvons les détails suivants, dans une correspondance adressée de Paris au Courrier du Canada: Tout près de Notre-Dame se trouve la conciergerie, l'antique et célèbre prison où fut incarcérée Marie Antoinette.

M. Boilleau a abandonné toute sa fortune et celle de sa femme en faveur des actionnaires de Memphis et l'ao, et cela avant son procès.

Les cellules, disons mieux, les cachots de la Conciergerie ont à peine six pieds de long et sont mal aérées.

M. Gaudrée-Boilleau a beaucoup vieilli. Il est maintenant tout gris, barbe et cheveux; mais il se tient droit; ses mouvements sont toujours vifs.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

NAISSANCE.

A Albany, N.-Y., le 15 courant, la dame de M. C. Prudhomme, commis-marchand, une fille.

MARIAGES.

A North Adams, Mass., par le Rév. M. Crevier, M. Philéas Richard & Dlle. Sophie Poissonneau, tous deux de Moer's Forks, N.-Y. Garçon et fille d'honneur, M. Ed. Frappier et Dlle. Alice Richard.

A Worcester, Mass., le 17 août, par le Rév. J. B. Primeau, M. H. L. Rocheleau & Dlle. Phébé M. Tougas. Garçons et filles d'honneur: P. Rocheleau et Dlle. Jessie M. Tougas, O. Tougas et Dlle. A. Rocheleau. Les pères conduisaient les mariés à l'autel.

DÉCÈS.

A Blackstone, Mass., le 19 juillet, dans Selina Lavoie, épouse de Ls. Delisle. Elle était âgée de 22 ans. 3 mois et 10 jours. Elle laisse un époux et une mère éplorés.

A Depere, Wisconsin, le 14 août, à l'âge de 14½ mois, Marie-Louise Agnes, fille aînée de John Collette, écrivain de livres.

A Manchester, N. H., le 24 mai dernier, Josephine Baron, âgée de 16 ans, fille de feu J. B. Baron et de Eléonore Rhéaume, ci-devant de St. Ferdinand d'Halifax, P. Q.





WORCESTER, MASS.

JEUDI, 28 AOUT, 1873.

BAZAR DE MARLBOROUGH.

Ce bazar, au profit de l'église canadienne, aura lieu le 15 septembre et les jours suivants.

9ÈME CONVENTION NATIONALE DES CANADIENS ÉMIGRÉS TENUE A BIDDEFORD, MAINE, LE 16 AOUT, 1873.

Nous aurions voulu voir tous les détracteurs des Canadiens émigrés présents aux délibérations de cette convention.

Il y avait là des patriotes, des cœurs remplis d'amour pour leur pays et de dévouement, de désintéressement pour leurs compatriotes.

Le Rvd. Messire Gendreau porteur des résolutions auprès du gouvernement canadien, aura bientôt, nous l'espérons, l'occasion de nous faire connaître les dispositions de ce gouvernement à l'égard des émigrés.

Voici maintenant le compte-rendu des délibérations de cette convention :

Président : A. Paré, de Biddeford, Maine ; Vice-Président : Col. F. Boucher, de New York ; Secrétaires : J. L. Chalifoux, A. L. Fecteau, de Lowell, Mass.

NOMS DES AUTRES DÉLÉGUÉS.

C. Paquette, Worcester, Mass. ; Geo. Batchelor, Chs. Moussette, ville de New York ; M. Filiatrault, St. Paul, Minnesota ; Alex. Comeau, Great Falls, N. H. ; D. Hallé, Chicago, Illinois ; N. St. Germain, S. Deschênes, Salem, Mass. ; Ferd. Gagnon, Fred. Houde, écrivain, Chs. Lalime, écrivain, Ed. Ménard, Westboro, Mass. ; C. Longtin, C. M. Rousseau, Détroit, Michigan ; J. Moquin, Glen Falls, N. Y. ; N. Provençal, L. Perrin, J. B. Précourt, D. Côté, Ls. Séguin, H. I. Lord, Dr. J. O. Contu, Frs. Boisvert, Biddeford, Maine ; S. P. Marin, Lowell, Mass. ; P. Allen, Fitchburg, Mass.

Sur proposition de Ferd. Gagnon, écrivain, le Rvd. Messire E. Gendreau, de Cookshire, P.-Q., est prié d'adresser la parole à la Convention sur la question du rapatriement.

Propositions faites par M. Fred. Houde, secondées par M. Ferd. Gagnon :

Considérant que les écrits mal inspirés d'une certaine presse du Canada ont été propres à préjuger l'opinion publique de notre pays natal contre nous ;

Considérant qu'un certain nombre des Canadiens aujourd'hui rendus aux États-Unis n'ont quitté leur pays natal que contraints par des circonstances adverses, et lui étant encore aussi profondément attachés de cœur qu'auparavant, désirent retourner y vivre ;

Considérant que le rapatriement de ces Canadiens serait de beaucoup préférable pour le Canada à l'immigration étrangère qu'on fait venir d'Europe ;

Et considérant que nous, ses fils émigrés, aimons le Canada, berceau de notre nationalité en Amérique, autant qu'il nous semble possible d'aimer sa patrie ; et, de plus, souhaitant sincèrement qu'il soit un pays prospère, heureux, et que notre élément national s'y maintienne compacte et fort :

10. Il est résolu que nous protestons hautement contre toutes les accusations injustes portées contre les émigrés canadiens, et que nous affirmons ici une fois de plus, notre amour de notre foi, de notre langue et de notre patrie ;

20. Il est résolu que c'est l'humble opinion de cette convention représentant les Canadiens aux États-Unis, que le gouvernement de Québec, plutôt que d'attirer à si grands frais une immigration étrangère, devrait employer cet argent à rapatrier ceux des Canadiens émigrés qui seraient contents d'aller se fixer au Canada, si on leur y donnait des avantages préférables ou du moins égaux à ceux qu'ils trouvent aux États-Unis ;

30. Il est résolu que le Rvd. E. P. Gendreau soit prié de transmettre une copie de ces résolutions au gouvernement de Québec.—Le tout est adopté à l'unanimité.

Après l'adoption d'autres différentes résolutions conseillant la naturalisation pour ceux qui veulent rester aux États-Unis ; priant les prêtres parlant le français de s'occuper spécialement du sort des petites paroisses canadiennes qui n'ont pas l'avantage d'avoir de curés sachant leur langue pour les desservir ;

recommandant à tous les Canadiens en général, et aux membres de sociétés en particulier, de recevoir et d'encourager les journaux canadiens-français ; enfin, remerciant les sociétés et la paroisse canadienne de Biddeford pour leur cordiale et généreuse hospitalité, on procéda par scrutin secret au choix des officiers de la convention nationale pour l'an prochain.

ELECTION :

Fred. Houde, président. H. I. Lord, vice-président. Ferd. Gagnon, secrétaire.

Des remerciements sont votés au Rvd. Messire Gendreau, ainsi qu'aux officiers sortant de charge, et la convention s'ajourne à l'an prochain.

Tel est le résumé des travaux de la 9ème convention des Canadiens aux États-Unis, où l'union et l'entente n'ont cessé de régner.

La société St. Jean-Baptiste de Biddeford mérite les plus grands remerciements de la part des délégués, pour la politesse exquise et dispendieuse qu'elle a exercée à leur égard ; concert-promenade, banquet magnifique, excursion en bateau dans la baie de Saco, tout cela fut donné gratuitement à messieurs les délégués par nos compatriotes de Biddeford.

Honneur à eux, et à leur politesse toute canadienne-française.

Les délégués de la convention de 1873, se rappelleront toujours, avec plaisir, de leur séjour à Biddeford, et des intentions sympathiques de leurs compatriotes de l'endroit.

Ferd. Gagnon.

UNION DE SECOURS MUTUELS.—Pour le rapport de la 4ème convention voyez la page 411.

BIDDEFORD HOUSE.

Cet excellent hôtel mérite l'encouragement du public voyageur. La table y est des mieux fournies, les lits y sont excellents, la politesse des employés est charmante.

GRANDE EXCURSION DE WORCESTER A MONTRÉAL.

ALLER ET RETOUR.....\$12.00

Par la ligne du Central Vermont.

Les trains partent de Worcester, par la ligne de Worcester et Nashua, à 6.30 et à 8.00 a. m., et arrivent à Montréal à 9.30 le soir du même jour ; un autre train part à 4.35 p. m. lequel arrive à Montréal à 9.30 le matin suivant.

L'excursion commence le 18 août 1873. Les billets sont bons jusqu'au 30 septembre inclusivement.

Des chars Pullman salons et dortoirs sont attachés aux trains.

On peut se procurer des billets et obtenir toute information en s'adressant au bureau de billets du chemin de fer de Worcester et Nashua et à M. J. Barnard, agent d'Express à Worcester.

H. W. ADAMS, Agent-Voyageur.

L. MILLIS, Agent-Général du Central Vermont.

P. S.—M. Godfroy Côté, agent canadien du chemin de Worcester et Nashua procurera des billets à tous les Canadiens qui voudront bien les acheter de lui, au dépôt du Canada à Worcester. Achetez vos billets de M. Côté. 4.35 th.

INSTITUTRICE DEMANDÉE.

L'ON DEMANDE une jeune personne de bonne éducation pour instruire les enfants dans une famille canadienne. Ses services seront requis le matin seulement. S'adresser au No. 1080, rue Dorchester, de midi à trois heures P. M. Montréal, 28 août 1873. 4-35-1 f

ACADEMIE Ste. MARIE.

(Coin des rues Craig et Visitation.)

LA REOUVERTURE des Classes aura lieu Lundi, le 1er Septembre.

On enseignera la musique vocale et instrumentale ainsi que le dessin.

A. D. LACROIX, Principal. 4-35-1 f

Compagnie pour les Pianos, de New-York et Boston.

432, RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL, SEULS AGENTS pour les Pianos célèbres de HALLET, DAVIS & CIE., Boston E.-U. ; les pianos de W. H. JEWETT & CIE., Boston, E.-U. ; les orgues de chapelle et de salon de GEO. WOOD & CIE., Boston, E. U. ; et les pianos bien connus de WEBER & CIE., garantis pour cinq ans. THOMAS A. HAINES, gérant.

Assortiment sp. l'homme de Pianos et Orgues. Pianos à louer, Pianos échangés, Orgues à louer. Réparations faites convenablement. Pianos vendus par versements. Pianos vendus avec termes faciles. Rappelez-vous l'endroit, 432, RUE NOTRE-DAME, porte voisine de la "Maison des Récollets." Les instruments à meilleur marché dans Montréal. 3-44z

1873. NOUVEAUX POÊLES DE PASSAGE A CHARBON.

CHAZ L. J. A. SURVEYER,

524, RUE CRAIG, MONTRÉAL. 4-24

USINES À MÉTAUX DE LA PUISSANCE.

(Établies en 1828.)

CHARLES GARTH & CIE.

MANUFACTURIERS ET IMPORTATEURS

DE CUIVRE à l'usage des plombiers, ingénieurs et ouvriers, d'appareils à vapeur et à gaz, usines à cuivre et à fer, etc., etc.

On entreprend aussi le chauffage des bâtiments publics et privés, les conservatoires, les serres, etc., par le moyen de la vapeur ou de l'eau chaude. Bureau et Manufacture No. 536 à 542, RUE CRAIG, MONTRÉAL. 4-25z

\$50,000 VALANT CONSISTANT EN

HARDÉS FAITES.

DRAPS, "TWEEDS," CASIMIRES, CHAPEAUX, MERCERIES, &c., &c., &c.

Habilllements faits à ordre, aux prix les plus réduits et avec promptitude.

Une visite est sollicitée.

R. DEZIEL, 131, Rue St. Joseph.



Ligne de vapeurs de la Malle Royale, DE LA

COMPAGNIE DE NAVIGATION DE LA RIVIERE OUTAOUAIS.

LIGNE DE JOUR ET DE NUIT ENTRE MONTRÉAL ET OTTAWA.

Vapeur neuf en fer "Peerless," Capt. A. Bowie. Vap. "Prince of Wales," Capt. H. W. Shepherd. "Queen Victoria," Capt. P. Y. Macdonald. "Princess," Capt. P. McGowan.

REMONTANT.

Les Passagers partent par les convois de 7 a. m. et 5 p. m. pour Lachine par le chemin de fer, et font connexion avec les vapeurs "Prince of Wales" et "Princess" pour Ottawa et places intermédiaires.

DESCENDANT.

Les Passagers laissent Ottawa à 7 a. m. et 5 p. m. par les vapeurs "Peerless" et "Queen Victoria," pour Montréal et endroits intermédiaires.

LE BAGAGE EST CHÉQUÉ.

(Repas et Cabine extra.)

Les Passagers qui laissent Ottawa par le vapeur du soir descendent les Rapides. Nuls Passagers pour tout le parcours ne sont pris sur le bateau du Samedi soir.

Le confort et l'économie de cette ligne ne peuvent être surpassés, tandis que la route est une des plus pittoresques en Canada. Les Touristes seront enchantés de ce voyage.

Le Fret pour tous les endroits sur l'Outaouais expédiés direct sans aucun délai. On peut se procurer des Billets simples et de retour au Bureau de la Compagnie, 13 rue Bonaventure ; au Dépôt du Grand Tronc, Montréal ; et au Bureau, Quai de la Reine, Ottawa.

4-261 R. W. SHEPHERD, Président.

SIROP DE GOMME D'ÉPINETTE ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'Épinette Rouge dans les maladies des Poumons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix : 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. Engros et en détail chez le préparateur HENRY R. GRAY PHARMACIEN, 144 Rue St. Laurent, MONTRÉAL.

4-27z (Établi en 1859.)



AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné, et endossées "Soumission pour une 'Maison de Douane,' etc." seront reçues à ce bureau, jusqu'à MIDI, LUNDI, le 8ME JOUR de SEPTEMBRE prochain, pour l'érection et l'achèvement d'une Maison de Douane et d'un Bureau du Rvenu de l'Intérieur aux Trois-Rivières, P. Q.

On pourra voir les plans et devis au bureau de H. M. Perrault, Écr., architecte, Montréal, le et après LUNDI, le Vingt-Cinquième jour d'Août prochain.

Les signatures de deux personnes solvables consentant à se porter garants de l'accomplissement fidèle du contrat, devront être apposées à chaque Soumission.

Le dépôt ne s'oblige pas cependant à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des Travaux Publics, Ottawa, 18 Août 1873. 4-34-3f

Loterie Ville-Marie.

Dans le but de venir en aide à différentes Institutions Religieuses.

32,000 BILLETS A \$1.00 CHAQUE.

Table listing various prizes and their values, such as 'Une propriété (Rue du Bassin, Montréal) loyer annuel : \$500. 5,000 00'.

DONS :

Table listing donations from various groups like '1-A l'Évêque de Montréal, pour venir en aide à la construction de la cathédrale. 2,000 00'.

Des Agents responsables sont demandés.

Chaque personne qui vendra dix billets aura le onzième gratis. Les argents seront déposés entre les mains du Procureur de l'Évêque de Montréal.

Le soussigné devra chaque semaine faire un dépôt des argents des Billets vendus et il sera tenu et obligé de publier dans le journal le Nouveau-Monde, le reçu du dépôt accompagné des numéros qui auront été vendus.

La Corporation Episcopale ne sera responsable que des numéros qui auront été ainsi annoncés, accompagné du reçu du dépôt.

Toutes personnes qui auront pris des Billets dont les numéros ne seront pas publiés dans le journal susdit, sont priés d'en prévenir le trésorier sans délai, afin d'éviter toute erreur.

Le tirage sera fait d'après le mode adopté par les Sociétés de Construction et sera surveillé par trois prêtres, et trois laïques en présence du public.

Les propriétés données en prix sont au nom de l'Évêché qui en passera le titre au gagnant aussitôt après la loterie, en par le gagnant payant le coût du contrat.

Ceux qui désirent acquérir des billets pourront le faire en s'adressant au soussigné.

POUR \$10 ON AURA 11 BILLETS.

20 " " 22 " etc.

Les lettres adressées au soussigné devront être franches de port.

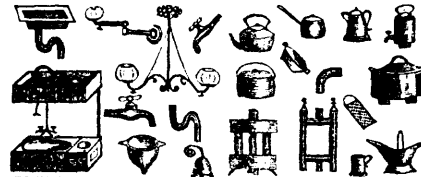
S'adresser à G. H. DUMESNIL,

Gérant et Trésorier de la Loterie Ville-Marie,

No. 5, Rue St. Sacrement. 4-7 f

GEORGE YON,

MARCHANT DE POÊLES, GLACIÈRES, RÉFRIGÉRATEURS ; PLUMBIER ET FERBLANTIER. NO. 241, RUE ST. LAURENT, MONTRÉAL.



G. Y. a maintenant en mains un assortiment très-considérable de Poêles de cuisine pour bois et charbon, de toutes les grandeurs, depuis No. 6 jusqu'à No. 10 ; il y en a pour tous les goûts et à la portée de toutes les bourses.

L'assortiment de glaciers est aussi bien varié et à des prix très modérés.

Toutes sortes d'ustensile nécessaire pour l'usage de la maison. Toute commande concernant les lignes de plomberie et de ferblanterie seront exécutées avec soins et promptitude.

Une visite est respectueusement sollicitée avant d'acheter ailleurs. 4-13 x.

POUDRE ALLEMANDE, SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS, ET EST VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERS RESPECTABLES. 3-38 z.

\$5 à \$20 par jour, Agents demandés ! et vieux, de toutes les classes peuvent faire plus d'argent avec nous à temps perdu, que dans toute autre branche. Particularités gratuites. Adresses : 4-20 z G. STINSON & CO., Portland, Maine.

ROMAN CANADIEN.

L'INTENDANT BIGOT,

PAR JOSEPH MARMETTE.

BROCHURE DE 94 PAGES GRAND 8vo.

Prix : 25 Centins.

Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents.

S'adresser aux bureaux de L'Opinion Publique, No. 1, Côte de la Place d'Armes et 319, rue St. Antoine. 3-30 f

Imprime et publié par G. E. FERRARAT, 1, Côte de la Place d'Armes, et 319 Rue St. Antoine, Montréal, Canada